

MARS
1980

N° 193

LUMIERES DANS LA NUIT

23^e ANNÉE
LE N° 6,50 F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



☉ **Vagues d'ovni
et inquiétudes...**

→ page 3

☉ **Rencontre rapprochée
(à Mindalore, Afrique du Sud)**
- séance d'hypnose

→ page 11

☉ **Ci-dessus :
St Jacques de Nehou
(Manche)**

→ page 27

☉ **Enquêtes...
Enquêtes...**

→ pages 11 à 29

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Vagues d'OVNI et Inquiétudes (1).
PAGE 11 : Rencontre rapprochée du 3è type à Mindalore en Afrique du Sud + séance d'hypnose.
PAGE 20 : Un OVNI s'approche d'une voiture en marche près de Madrid (Espagne).
PAGE 21 : Italie : 7 hommes effrayés par 1 humanoïde.
PAGE 25 : Triple enquête à Bols-Arnault (Eure).
PAGE 27 : St Jacques de Nehou (Manche).
PAGE 29 : Sur la route de Pont Scorff à Cleguer (Morbihan).
PAGE 30 : Livre lu.
PAGE 31 : D'un livre à l'autre.
PAGE 33 : Nouvelles récentes.
PAGE 34 : Courrier.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 2 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 63 F. — de soutien à partir de 75 F.

ETRANGER : majoration de 13 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,30 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C. C. P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-cartel).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION « ABONNEMENT TERMINE ».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE DEVANT VOTRE NOM. MERCI.
- EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE, IL EST INDISPENSABLE DE NOUS INDIQUER LA PRECEDENTE (et joindre 2 F).

LE SECRETARIAT DE LDLN EST EXTREMEMENT DEBORDE ! LORSQUE VOUS NOUS DEMANDEZ UNE REPONSE, JOIGNEZ UN TIMBRE S.V.P., OU MIEUX UNE ENVELOPPE TIMBREE (sauf s'il s'agit d'enquêtes). SOYEZ CONCIS. NOUS VOUS EN REMERCIONS.

POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT :

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, devant votre nom ; le chiffre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

- 1 : terminé avec le n° de JANVIER
- 2 : terminé avec le n° de FEVRIER
- 3 : terminé avec le n° de MARS
- 4 : terminé avec le n° d'AVRIL
- 5 : terminé avec le n° de MAI
- 6 : terminé avec le n° de JUIN-JUILLET
- 7 : terminé avec le n° d'AOUT-SEPTEMBRE
- 8 : terminé avec le n° d'OCTOBRE
- 9 : terminé avec le n° de NOVEMBRE
- 0 : terminé avec le n° de DECEMBRE

LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

Son COMITE DE REDACTION, est en fait constitué de ses collaborateurs de plus en plus nombreux, dont les textes paraissent au fil des numéros publiés. Il n'est donc pas figé, mais essentiellement mouvant.

Nicolas Greslou

Diplômé d'Etudes Supérieures d'Histoire, Université de Grenoble

Vagues d'ovni et inquiétudes...⁽¹⁾

Dans les numéros 154 et 163 de la revue "Lumières dans la Nuit" (LDLN), Pierre VIEROUDY esquisse une recherche intitulée "vagues d'OVNI et esprit humain" (ou "apparitions OVNI et inquiétudes de la population"). Cette étude est reprise dans son livre "ces ovni qui annoncent le surhomme" (Tchou, pp 134 à 155).

Les travaux de Vieroudy ont déjà été très contestés par Claude POHER ("lettre ouverte à Mr Vieroudy", LDLN 155) sur le plan statistique ("mathématiquement, les corrélations sont nulles"), ainsi que par Jacques SCORNAUX ("lettre ouverte à Mr Vieroudy", LDLN 167). Mais aucun ufologue jusqu'à ce jour ne s'est penché sur l'aspect historique et économique de l'étude vieroudyenne, les historiens-ufologues de langue française se comptant sur les doigts d'une main. Etant moi-même historien de formation et de profession, j'ai voulu vérifier, et je suis resté stupéfait.

Le postulat de Vieroudy est intéressant, et son seul mérite est d'avoir levé ce lièvre, mais Vieroudy est un bien mauvais chasseur.

Il serait bon, avant de poursuivre, de résumer cette théorie :

1) "Le phénomène OVNI est la manifestation d'une faculté inconnue de l'esprit humain"

2) Or, "ce surnaturel apparaît généralement dans des conditions d'inquiétude de population ou de détresse du sujet"

3) Donc, "il faut chercher si le phénomène OVNI ne se manifeste pas davantage dans certaines périodes d'inquiétudes de population".

Tout ceci est donc fort simple. Reste cependant à déterminer les critères d'inquiétude.

Et c'est là où les difficultés commencent. Après avoir écarté, à juste raison, les statistiques sur le suicide, Vieroudy écarte (et c'est parfois regrettable) les indices de productions industrielles et les indices de paix, pour ne garder que "le rendement des actions et obligations d'Etat, qui reflète bien la marche des affaires", en un mot les indices boursiers, ce qui peut être contestable.

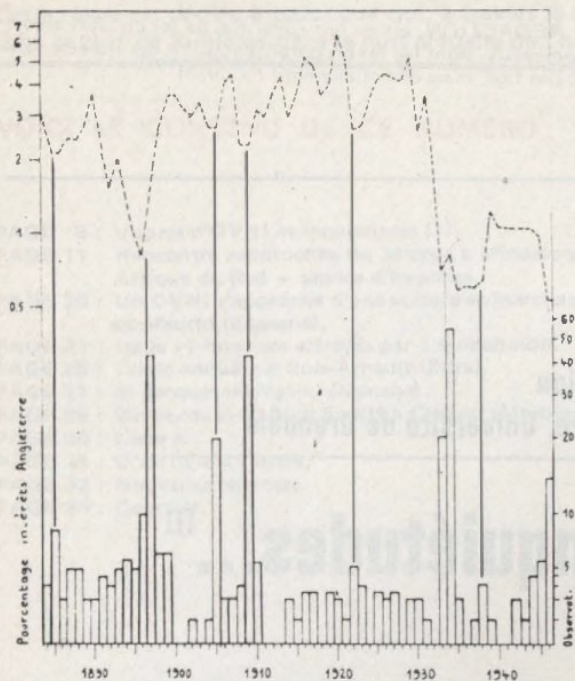
Car enfin :

1) Ecarter les suicides car "ils diminuent en période de guerre" ne doit pas faire rejeter le fait que les guerres (critère non retenu) sont bien des causes d'inquiétudes de population. Rappelons au lecteur que le nombre de suicides en France chaque année est d'environ 8.000 par an (statistique INSEE), et qu'il n'est bien sûr pas possible de définir le nombre exact de témoins d'observations dans ce chiffre !

2) Ecarter les indices de productions industrielles (sous prétexte "qu'ils sont noyés dans la rapide expansion de la productivité") est un peu léger. La crise de 1929 n'a-t-elle pas eu pour effet de faire chuter tous les indices de production ? D'autre part, si les indices montent, n'est-ce pas un signe d'expansion ?

3) Ecarter les indices de prix est un peu rapide car, comme Vieroudy lui-même l'écrit, ils baissent en période de récession !! (donc de marasme économique, donc d'inquiétude de population !!).

Pourquoi ne pas dire aussi que les prix montent très rapidement en période d'inflation ?



Corrélation activité économique et observations mondiales d'OVNI (1885-1945) d'après P. Vieroudy (Extrait de «Ces OVNI qui annoncent le surhomme» — Editions TCHOU).

Que les prix chutent ou montent trop vite, dans les deux cas il y a malaise, donc inquiétude du consommateur ou du fabricant.

Pourquoi avoir quand même (après l'avoir repoussé) conservé ce critère pour l'utiliser dans la démonstration ? (cf. courbe d'indice des prix français de 1873 à 1912).

Tout ceci reste bien contradictoire et hésitant.

De plus, étudier les variations de prix sans celle des salaires (échelle mobile-pouvoir d'achat) ne veut pas dire grand chose. Nous venons de voir que quand les prix montent ou chutent trop vite, il y a crise dans les deux cas, uniquement si le niveau de vie en est perturbé, ce que n'a pas écrit ni cherché Vieroudy.

Le plus bel exemple est celui de la France sous la révolution, où entre janvier 1791 et janvier 1795, le prix de la rasière de blé passa de 11 livres 2 sous à... 8.000 livres (1) pendant que le cours de l'assignat passait de 95 livres 5 sous à 19 livres 10 sous ! (1) pour chuter à moins d'une livre en fin d'année.

4) Ecrire que, comme pour les vagues d'OVNI, les crises économiques sont "plus ou moins mondiales avec des décalages" reste à prouver (la crise de 1929 n'a-t-elle pas touché le monde entier, sauf l'URSS, au même moment ? à savoir les années 1932-1933, même aux USA).

5) Enfin, choisir comme critère d'inquiétude de population les fluctuations des indices boursiers relève de la plus haute fantaisie. Pourquoi pas la chute des actions dans le système de LAW au 18^e siècle ?

Les valeurs mobilières ne représentaient en 1967 que 7,8 % de la fortune des ménages d'une part (2). D'autre part seulement une famille sur 5 possède des valeurs mobilières (3), chiffre similaire aux USA (où sur les 20 % des familles américaines possédant des actions, 4 % seulement en détiennent déjà plus de la moitié) (4). La bourse ne motive donc qu'une minorité de la population.

Enfin, nul n'ignore que la bourse n'est pas toujours l'exact reflet de la situation économique d'un pays (elle peut réagir à des causes politiques par exemple ; et bien d'autres encore, comme la surabondance du crédit en 1929 aux USA), et que son rôle de baromètre économique est très aléatoire.

Mais enfin, passons outre, allons plus loin, et vérifions la démonstration proposée.

L'auteur choisit 3 périodes : 1800-1900 ; 1900-1940 ; 1940-1974. Soit.

A) LA PERIODE 1800-1900 :

Vieroudy distingue 2 vagues d'OVNI, en 1883 et 1897, ce qui est exact.

1) La "mini-vague" de 1883 (une vingtaine d'observations) ne concerne essentiellement que le continent américain.

Cette vague se situe effectivement dans la longue phase de récession économique 1873-1895, encadrée par deux phases d'expansion (1850-1873 et 1895-1914).

Cette période de marasme (qui voit par exemple les cours du blé chuter de 25 % en France de 1880 à 1895 ; la fameuse crise du phylloxéra,...) est dûe essentiellement à la diminution de la production d'or, qui entraîne une baisse des prix et une récession (la surproduction s'accompagnant d'un chômage important), cette crise imposant enfin aux gouvernements un retour au protectionnisme et à une guerre douanière.

Cependant, ceci n'est qu'UNE PHASE, qui atteindra son apogée en 1888, année où peu d'observations d'OVNI sont signalées ; d'autre part, les crises conjoncturelles (donc de courte durée) auront lieu en 1882, 1884 aux USA, et 1890.

Mais PAS EN 1883 ! Ce qui est confirmé d'ailleurs par les tableaux vieroudyens eux-mêmes, ces derniers indiquant une remontée des cours des rentes

d'Etat, et des prix français (alors que la crise est américaine... !) qui n'ont jamais été aussi hauts !! (courbe de prix supprimée dans le livre de Vieroudy, et pour cause...).

Il devient donc caduc d'expliquer la vague de 1883 par une crise économique.

2) La vague de 1897 :

La mieux connue des ufologues, pour le XIX^è siècle. Vague presque exclusivement étatsunienne, elle est confirmée, dixit Vieroudy, par la chute des prix... en France (courbe d'ailleurs qui indique une remontée en 1897 !).

Rappelons au lecteur qu'effectivement, les USA de 1892 à 1895 (sous la présidence de Cleveland) ont connu une crise grave (prix agricoles en chute libre, au plus bas en 1893 ; taux d'intérêt qui montent de 18 % ; 8.000 faillites ; 4 millions de chômeurs ; grèves sanglantes de Chicago en 1894, etc...).

Mais que dès le début de 1896, la reprise s'amorce, et que le "retour à la prospérité" s'était déjà effectué bien avant l'élection de Mac Kinley en mars 1897, accompagnée de nouveaux tarifs douaniers et d'un retour au monomentallisme ; (la découverte des mines d'or d'Alaska et d'Afrique du Sud relançant les affaires, vers cette fameuse "belle époque").

Là encore, nous ne pouvons rapprocher cette vague avec l'inquiétude des populations, sinon la vague d'OVNI aurait dû se produire en 1893 et 1894 (années peu fertiles en observations) et non en 1897.

Et qu'on n'argue pas que les renseignements font défaut, la vague de 1897 est la première à avoir été "couverte" par la presse de grande façon.

B) LA PERIODE 1900-1940 :

3 vagues d'OVNI sont avancées (ce qui est exact) :

- 1905 sur le Pays de Galles
- 1909 sur l'Angleterre et la Scandinavie
- 1933-1934 sur la Scandinavie.

1) Les vagues de 1905 et 1909 :

Vieroudy utilise pour son étude "les variations des intérêts des actions à court terme" (s'agit-il des dividendes ? et si, de plus, les bénéfices réalisés par les sociétés anonymes n'étaient pas distribués, mais en grande partie réinvestis dans l'entreprise ? ; alors qu'il rejette ce choix à la page précédente ("les variations des actions à court terme n'apportent rien de plus en raison de l'étalement des statistiques OVNI" : de quel étalement s'agit-il ? la période 1883-1900 serait-elle plus étalée que celle 1900-1940 ? ou bien ce nouveau choix arrange-t-il la démonstration ?).

Bref tout ceci n'est pas très convaincant.

Il est étonnant que ces vagues ne touchent que l'Angleterre, et non l'Irlande où pourtant se déroule une crise combien plus grave, puisque à la fois politique, religieuse, économique, sociale (Home Rule, émigration,...).

Les vagues de 1905 (20 observations environ) et de mars-mai 1909 (43 obs) se déroulent bien dans un climat de déclin économique certain (mais qui a débuté depuis une vingtaine d'années), portant un rude coup à l'«orgueil victorien». Mais cette stagnation économique n'atteint son maximum qu'en 1907 et 1908 (cf. chute des prix de gros), et non 1905 et 1909, pour s'accroître en 1911 et 1912 (cf. les fameuses grèves des dockers, entre autres).

2) Après avoir (quand même !) constaté l'absence d'OVNI lors de la crise qui secoue l'Europe de 1921 à 1923, sous le prétexte que "nous n'avons pas de statistiques plus suivies" (et hop ! le tour est joué, comme c'est pratique ! On parviendrait à détecter des vagues OVNI en 1883, 1897, 1905 et 1909, mais pas en 1922 ??), Vieroudy attaque le morceau de bravoure :

la plus grande crise économique que le monde ait connue, la fameuse dépression de 1929 (5).

Et c'est là que toute la démonstration, déjà très contestée précédemment, s'effondre brutalement, et ne devient absolument plus crédible.

3) La vague de 1933 :

La vague de 1933-1934 (75 observations retenues par J.A. KEEL) ne concerne que la Scandinavie.

A - Cette vague a lieu au cours de la plus formidable dépression subie par le monde "capitaliste".

Qu'on en juge par ces quelques données très fragmentaires :

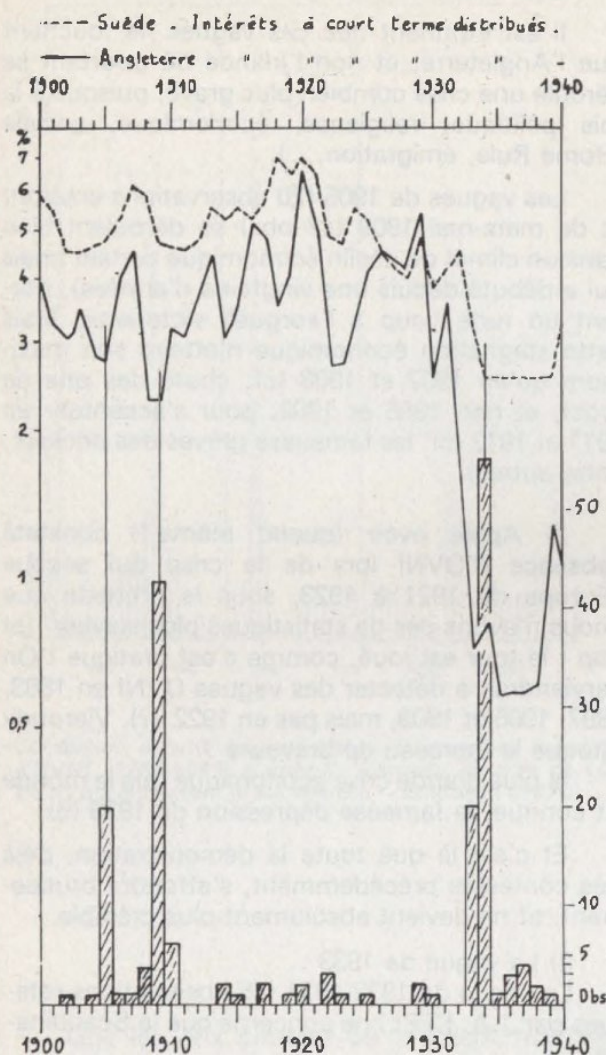
Née aux USA en octobre 1929, la crise va atteindre son maximum en 1932, et va "contaminer" de façon magistrale le monde entier (pays développés ou non, sauf l'URSS) à cette même période.

Cette crise est d'autant plus intéressante (si nous suivons les cogitations vieroudyennes) qu'elle touche TOUS les secteurs économiques et qu'elle possède en outre (ce qui est remarquable) des aspects sociaux, psychologiques et politiques évidents.

a) Aspects économiques :

- Crise boursière : indice boursier US passant de 215 en 1929 à 35 en 1932 (actions de US Steel chutant de 250 à 22 dollars, Chrysler de 135 à 5 !!). Revenu national américain chutant de plus d'environ 38 %.

- Crise bancaire : 4.000 faillites de banques américaines en 3 ans.



Comparaison entre le nombre d'observations d'OVNI et l'activité économique, entre 1900 et 1940.

— Crise agricole : aux USA, récolte de coton, par exemple, passant de 12 milliards de dollars en 1929 à 600 millions en 1930.

— Crise industrielle : si l'indice 100 est choisi pour 1928, il passe de 1929 à 1932 de 113 à 52 aux USA, de 113 à 76 en France, de 110 à 82 au Royaume Uni, de 106 à 51 en Allemagne, soit en gros une chute de 50 %.

— Crise commerciale : exportations diminuant des 3/4 ou presque.

b) Toutes ces catastrophes économiques s'accompagnent, nous l'avons dit, de crises sociales et de soubresauts politiques.

— Alors qu'il n'existe aucune allocation chômage, le nombre des chômeurs culmine à 14 millions aux USA ; 2,2 au R. Uni ; 5,5 en Allemagne, et 345.000 en France en 1934 (alors que 11.000 chômeurs seulement en 1926).

— Des salaires qui chutent de 40 % (tandis que les prix ne baissent que de 20 %, donc un pouvoir d'achat "négatif").

— Politiquement, USA chute des républicains (Hoover) et arrivée des démocrates au pouvoir (FD Roosevelt), dans un climat de crise morale énorme (perte de confiance dans le système et remise en cause du capitalisme par le New-Deal) ; Allemagne : Hitler et les détraqués du bulbe au pouvoir, etc...

Cette crise est donc PRODIGIEUSE, et les inquiétudes de population n'ont jamais été aussi graves et évidentes.

B - Logiquement, le monde entier, et particulièrement l'Europe et les USA (alors en plein "âge d'or" du capitalisme) devraient connaître d'importantes vagues d'OVNI.

Sinon le raisonnement de Vieroudy est géographiquement sélectif, donc illogique, artificiel et sans fondement.

C - Or, que constatons-nous ?

— Seule la Scandinavie connaît une vague d'OVNI. Seuls les Scandinaves seraient inquiets ?? Pourquoi pas l'agriculteur US, l'industriel anglais, le banquier allemand ou le planteur de café brésilien ?

— Les USA, l'Allemagne et l'Angleterre sont les plus touchés par la dépression. Pourquoi cette absence évidente de vague ? (que Vieroudy escamote soigneusement).

D - De qui se moque, en fin de compte, Vieroudy ?

N'importe quel élève de terminale aurait pu tenir ce contre-raisonnement. Comme il est simple d'épater le bon peuple par des statistiques mal choisies ou sélectives, en passant volontairement sous silence ce qui pourrait gêner la démonstration ("bis repetita..."). Qu'on n'avance pas encore une fois l'absence de statistiques OVNI en Europe et aux USA pendant la crise, alors que nous sommes capables d'en trouver pour la Scandinavie.

Pourquoi ce manque d'objectivité et d'honnêteté intellectuelles quand, par exemple, dans son livre page 144, Vieroudy publie un graphique intitulé "corrélations d'activités économiques - observations mondiales d'OVNI" (de 1884 à 1946), alors que :

— le seul critère économique "mondial" retenu est constitué par des % d'intérêts (anglais) ! critère que j'ai déjà contesté.

— Pourquoi anglais, de plus, alors que en 1897 la vague est étatsunienne, et en 1933 scandinave ?? Tout ceci est incompréhensible.

— Pourquoi passer sous silence le fait que (si l'on accepte cette courbe !), les chutes économiques de 1892, 1914, 1919 et 1929 ne sont pas suivies (ou accompagnées) de vagues d'OVNI ; et

que les "poussées" d'OVNI de 1898-1899, 1911 et 1944-1945 correspondent à des indices boursiers élevés ?

C) LA PERIODE 1940-1974 :

1) Vieroudy avance d'entrée un sérieux handicap : "les statistiques d'activité économique en notre possession s'arrêtent en 1960" (!). Qu'il m'écrive, je lui enverrai quelques titres sur la période 1960-1974.

2) 4 vagues sont signalées : 1947 - 1952 - 1954 - et 1959, "qui correspondent toutes à des dépressions économiques mondiales".

Vieroudy réutilise dans sa démonstration le critère économique déjà contesté : celui des intérêts à court terme distribués, cette fois en France, Angleterre et USA. Pourquoi donc ne pas utiliser des indices économiques plus complets (indices de production industrielle ou agricole, balance commerciale, indices de prix parfois utilisables,...) plutôt que ce critère trop restrictif et sans signification quant aux inquiétudes des populations ?

Vieroudy constate tout de même que seule la vague OVNI de 1957 ne cadre pas avec les "crises d'intérêts" constatées. Donc démonstration caduque ! Et ce petit tour de passe-passe, prouvant que la vague de 1957 est "expliquée par le lancement en octobre-novembre des premiers satellites artificiels" ! (sic). Les premiers bip-bip ont-ils à ce point traumatisé les populations ? Ceci est ahurissant, quand on sait de plus que les premiers pas de l'homme sur la lune en 1969 correspondent à une baisse du nombre d'observations dans le monde ! De plus, il ne dit pas si la vague OVNI de 1957 a eu lieu en octobre novembre 1957 (trimestre bip-bip) ou avant.

3) Mais revenons aux crises économiques.

La vague de 1947 ne concerne que les USA. Or le graphique cité par Vieroudy prouve l'absence totale de crise économique aux USA, puisque les intérêts à court terme distribués n'ont jamais connu une progression aussi rapide, il suffit de regarder le graphique.

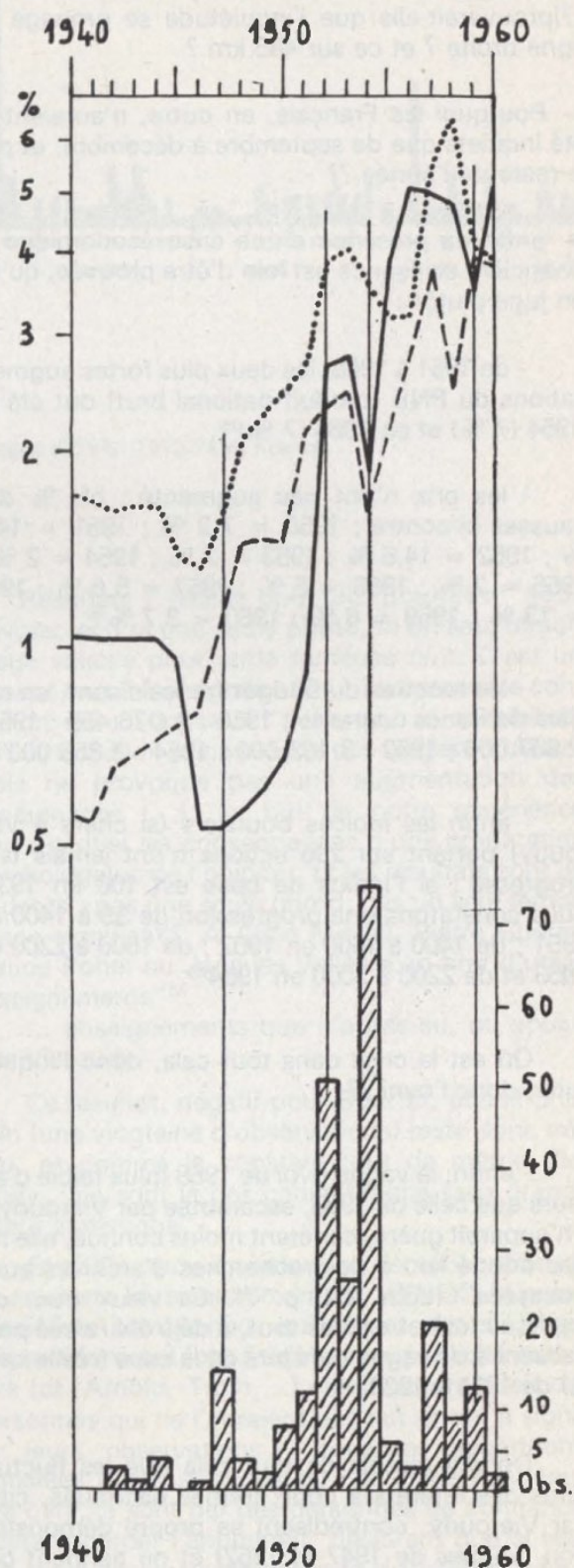
Signalons en outre que la 2^e guerre mondiale a été économiquement très profitable aux USA, puisque bien qu'ayant dépensé 300 milliards de dollars pendant la guerre, leur production industrielle augmenta de 75 %, celle de blé de 25 %, les bénéfices de leur balance commerciale atteignant 11 milliards de dollars, et qu'ils détiennent alors (URSS exclue) 80 % de l'or du monde.

Il en est de même pour la vague de 1952, où les % d'intérêts distribués pour les 3 Etats n'ont jamais été aussi élevés !

La vague OVNI de 1954 touche essentiellement la France et l'Espagne. Et là encore, l'hypothèse Vieroudy s'effondre, car :

Intérêts court terme distribués

--- USA
 France
 — Angleterre



Nombre d'observations mondiales des statistiques de C. POHER et le rendement des actions à court terme aux U.S.A., en France, et en Angleterre.

— Alors que, dicit Vieroudy, nous sommes en pleine crise économique (Mondiale ?), pourquoi seuls les Français et les Espagnols verraient des OVNI, et pas les autres ?

— La ligne BAVIC, seule rescapée de l'orthoténié (?) prouverait-elle que l'inquiétude se propage en ligne droite ? et ce sur 485 km ?

— Pourquoi les Français, en outre, n'auraient-ils été inquiets que de septembre à décembre, et pas le reste de l'année ??

— enfin, la présence d'une crise économique et financière en France est loin d'être prouvée, qu'on en juge plutôt :

- de 1951 à 1968, les deux plus fortes augmentations du PNB (produit national brut) ont été en 1954 (7 %) et en 1964 (7 %) ⁽⁶⁾.

- les prix n'ont pas augmenté : cf. % des hausses ci-contre ; 1950 = 7,2 % ; 1951 = 14,8 % ; 1952 = 14,5 % ; 1953 = 2 % ; 1954 = 2 % ; 1955 = 2 % ; 1956 = 5 % ; 1957 = 5,6 % ; 1958 = 13 % ; 1959 = 6 % ; 1960 = 3,7 % ⁽⁶⁾.

- les recettes du budget français sont, en milliers de francs courants : 1950 : 2.076.455 ; 1951 : 2.887.000 ; 1952 : 3.103.000 ; 1954 : 3.355.000 ⁽⁷⁾.

- enfin les indices boursiers (si chers à Vieroudy) portant sur 295 actions n'ont jamais tant progressé : si l'indice de base est 100 en 1938, nous constatons une progression de 99 à 1400 en 1951 ; de 1400 à 1500 en 1952 ; de 1500 à 2200 en 1953 et de 2200 à 3000 en 1954 ⁽⁶⁾.

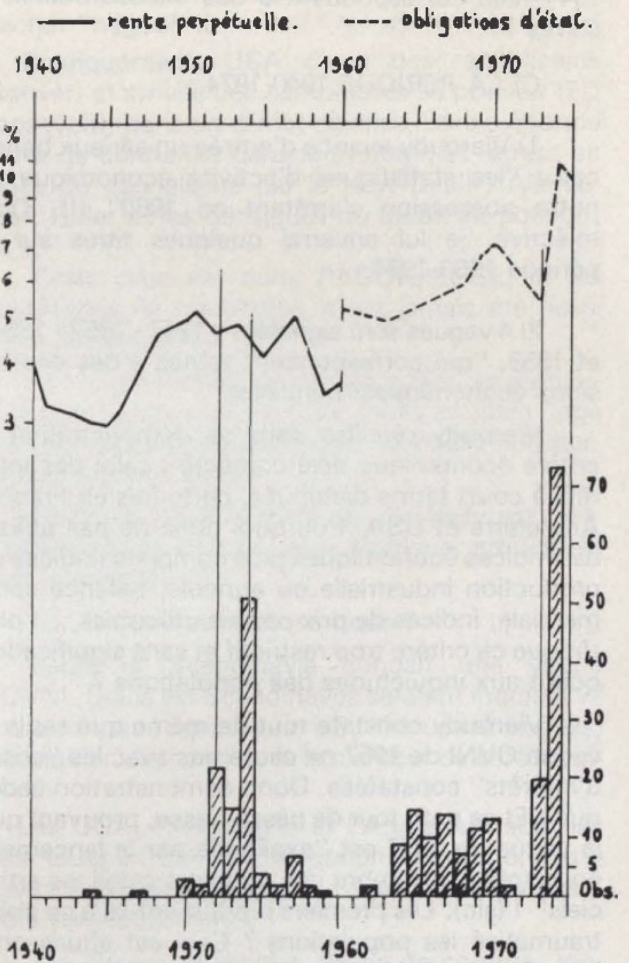
Où est la crise dans tout cela, donc l'inquiétude, donc l'ovni ??

- enfin, la vague ovni de 1959 (plus faible d'ailleurs que celle de 1953, escamotée par Vieroudy !) "n'apparaît guère, car étant moins connue, elle n'a pas donné lieu à des recherches d'archives aussi poussées" (LdIn 154, p. 7). Ce vieux truc, qui explique tout et excuse tout, a déjà été relevé pour l'absence de vague ovni lors de la crise (réelle celle là) de 1921 à 1923.

Donc, il ressort de tout cela que les fluctuations des intérêts à court termes distribués, cités par Vieroudy, contredisent sa propre démonstration (vagues de 1947 et 1952) et ne tiennent pas pour la vague de 1954.

Pourquoi prétendre le contraire ?

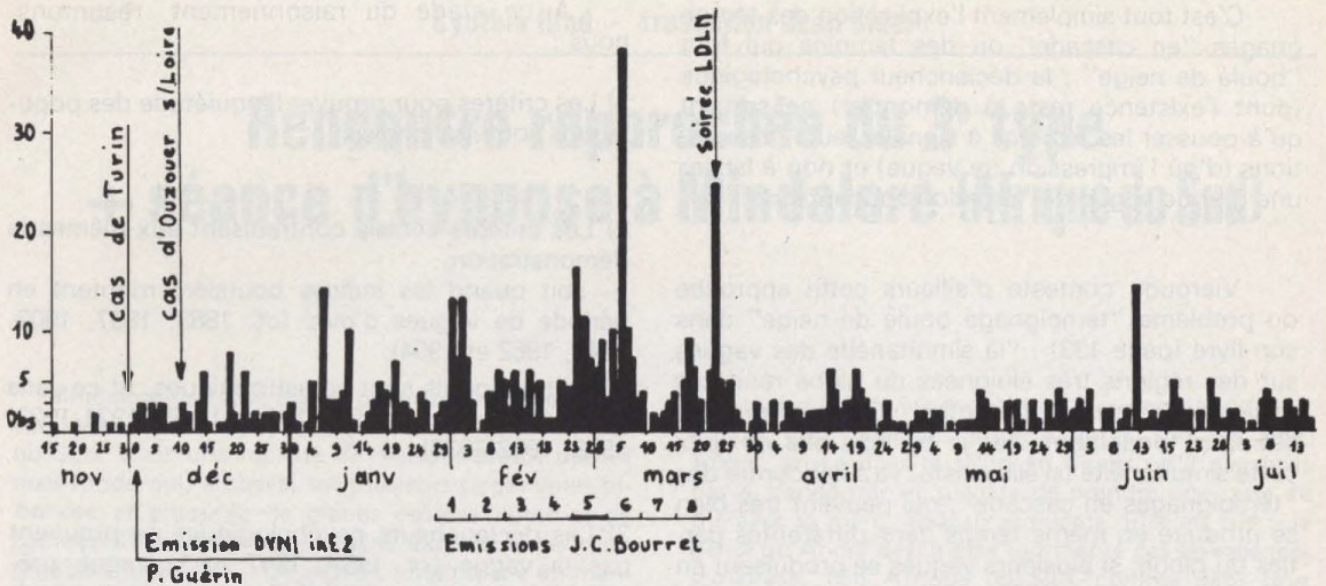
France. intérêts à long terme.



Nombre d'observations française des statistiques de C. POHER, auxquelles ont été juxtaposées les statistiques LDLN de la vague 1973-74. Les nombres d'observations LDLN ont été divisés par 10 pour leur garder une valeur comparative.

4) Enfin, pour terminer, Vieroudy publie un dernier graphique (France 1940 à 1974) où sont juxtaposées les variations des rendements français à long terme (puis les obligations d'état, pourquoi ce changement ?) avec les observations d'ovni.

Et nous retrouvons l'ufologie sélective déjà constatée précédemment (raisonnement "par escamotage") : pourquoi le calme plat constaté dans les observations ovni en 1945, 1955, 1962, 1972 correspond-il pourtant à des chutes des courbes financières citées ? De même que la chute des obligations d'état en 1973 correspond à une mini-vague, de même la vague ovni de 1974 correspond à une reprise très rapide des mêmes obligations dont le cours n'a jamais été aussi élevé. A quoi sert alors un tel graphique ?



Graphique journalier de la vague d'OVNI 1973-74 en France.

De plus, pourquoi n'y a-t-il pas de vague ovni en France en 1968, année d'inquiétude par excellence sur laquelle il est inutile de revenir ??

Tout ceci est donc bien confus et hésitant.

D) Suit ensuite une démonstration très fluctuante et peu probante, reprise par l'auteur dans son livre, sur les **DECLENCHEURS PSYCHOLOGIQUES EN CAS DE VAGUE** : pour chaque vague ovni en effet, note Vieroudy, (1974 aux USA, 1973-1974 en France) une observation importante, reprise par la presse, déclenche dans le grand public une psychose soupçonneuse, ce qui expliquerait les vagues.

a) La vague de 1947 aux USA : le déclencheur aurait été la publication, dans les journaux US le 25 juin, de la fameuse observation de Kenneth Arnold faite la veille.

b) Quant à la vague de 1973-1974, l'observation de Turin le 30 novembre 1973 expliquerait, pour Vieroudy, le maximum de... février-mars 1974 !! Il faudrait savoir tout de même si le déclencheur psychologique de la vague se trouve en début ou au milieu (cf. 1947), ou s'il agit à retardement et crée une psychose 4 mois plus tard.

En outre, la 2^e journée la plus fertile en observations de cette vague, celle du 23 mars, correspondrait, pour Vieroudy, à une soirée d'observation LDln et nationale. Or, cela est totalement réfuté par JC BOURRET lui-même, qui avait donné à cette soirée le maximum de publicité sur France-Inter et dans la presse écrite.

Résultats ? Néant pour JC Bourret : "nous n'avons reçu ni une seule photo, ni un seul témoignage valable pour cette fameuse nuit. C'est un résultat tout à fait significatif (...) La première conclusion qui s'impose est évidente : la sensibilisation de l'opinion publique par des moyens audiovisuels ne provoque pas une augmentation des témoignages (...). Le but de notre expérience était : vérifier les conséquences d'une préparation psychologique de l'opinion. Et les résultats sont là, évidents : pas une seule photo, pas un seul témoignage significatif. A Aimé Michel, Pierre Guérin, Claude Poher ou Jacques Vallée d'en tirer d'utiles enseignements"⁽⁹⁾.

... enseignements que n'a pas su, ou voulu, tirer Vieroudy.

Ce résultat, négatif pour Bourret, positif pour LDln (une vingtaine d'observations) reste donc très flou, et comme le constate tout de même Vieroudy, "ce sont là des constatations sans grande valeur statistique".

Et si Vieroudy maintient sa démonstration, je lui soumets le raisonnement de HYNÉK, le grand spécialiste bien connu, qui admet que s'il s'agit d'apparitions qui font l'objet d'une publicité extensive (cf. Arnold, Turin,...) cela encouragerait des personnes qui ne l'auraient pas fait sinon, à signaler leurs observations : "certaines apparitions, signalées à des époques où l'on parle beaucoup des ovni, le sont par des personnes de confiance, désirant garder l'anonymat, déclarant que si elles n'avaient pas eu connaissance de rapports émanant d'autres personnes indubitablement sérieuses, elles n'auraient jamais, par crainte du ridicule, mentionné leur propre témoignage"⁽¹⁰⁾.

C'est tout simplement l'explication des témoignages "en cascade" ou des témoins qui font "boule de neige" ; le déclencheur psychologique (dont l'existence reste à démontrer) ne servant qu'à pousser les témoins à signaler leurs observations (d'où l'impression de vague) et non à lancer une grande vague de "création soucoupique".

Vieroudy conteste d'ailleurs cette approche du problème "témoignage boule de neige" dans son livre (page 133) : "la simultanéité des vagues sur des régions très éloignées du globe rend ces explications peu satisfaisantes". Cette affirmation est sans fondement, car je ne vois pas en quoi cette simultanéité (si elle existe) va à l'encontre des "témoignages en cascade", qui peuvent très bien se produire en même temps dans différentes parties du globe, si plusieurs vagues se produisent en même temps !! (cf. 1909 vague en Angleterre et en Nouvelle-Zélande).

De plus, toutes les vagues n'ont pas de "déclencheur" ! Et souvent, l'observation spectaculaire se produit au milieu ou en fin de vague, donc ne peut jouer le rôle de déclencheur psychologique ; ou bien la vague a lieu sans que la presse n'en parle, donc sans déclencheur.

Alors quid ? Où en est le rapport de plus avec l'inquiétude de population et la crise économique, que Vieroudy n'avance pas pour expliquer la vague de 1973-1974 en France ? Manque de statistiques ? Ou encore de l'ufologie sélective ? Pourquoi ne parle-t-il pas de la crise du pétrole ? Cela lui aurait permis encore une brillante démonstration...

A ce stade du raisonnement, résumons-nous :

1) Les critères pour prouver l'inquiétude des populations sont mal choisis.

2) Les critères choisis contredisent eux-mêmes la démonstration,

— soit quand les indices boursiers montent en période de vagues d'ovni (cf. 1883, 1897, 1909, 1947, 1952 et 1954).

— soit quand ils sont catastrophiques, et ce sans vagues ovni (cf. 1892, 1914, 1919, 1921-1923, 1929, 1932-1933).

3) Les déclencheurs psychologiques ne prouvent pas la vague (cf. USA 1947 et la vague pré-arnoldienne ; cf. nuit d'observation et ses résultats ; cf. affaire de Turin et son maximum 4 mois plus tard).

4) La démonstration proposée reste donc sélective, incomplète, subjective, et parfois historiquement erronée, donc NULLE.

Et la conclusion de Vieroudy que "le phénomène de vague ovni est à la fois psychologique et physique : tout se passe comme si l'esprit collectif humain en état d'inquiétude induisait inconsciemment un phénomène objectif d'une certaine matérialité" ne tient plus ; l'état d'inquiétude n'étant pas prouvé d'une part, et la théorie ne pouvant être appliquée de façon globalisante dans le temps et géographiquement.

(à suivre)

REFERENCES :

(1) CHAULANGES, "textes historiques" 1789-1799, édit. Delagrave 1972, p. 132

(2) Jean ANCIANT : "initiation aux faits économiques et sociaux", classes de 2^e et 1^{ère}, Masson éditeur.

(3) Revue "Etudes et conjoncture", décembre 1965, page 44

(4) Georges KATONA : "la société de consommation de masse", édit. "hommes et techniques" 1966, pp 194-195

(5) sur la crise de 1929, lire "la crise de 1929" de Jacques NERE, Armand Colin 1973, collection U prisme.

(6) Jean ANCIANT : "initiation aux faits économiques et sociaux", Masson classes de seconde et première.

(7) Annuaire S.G.F. 1961, page 298.

(8) Aimé MICHEL, "pour ou contre les soucoupes volantes", Berger-Levrault page 64.

(9) JC BOURRET : "la nouvelle vague des soucoupes volantes", Press-pocket pages 205-206.

(10) Frank EDWARDS "du nouveau sur les soucoupes volantes" J'ai Lu n° A355 pages 148-149.

LA POLEMIQUE, STERILE, NE CONDUIT A RIEN DE POSITIF.
L'ARGUMENTATION, BIEN ETAYEE, EST CONSTRUCTIVE.
Nous demandons aux auteurs d'articles d'en tenir compte.

Rencontre rapprochée du 3^e type + séance d'hypnose à Mindalore (Afrique du Sud)

Mindalore se trouve dans la banlieue de Krugersdorp ville située à 26 kms de Johannesburg, en Afrique du Sud. C'est une localité de maisons plutôt petites mais modernes, à cheval sur plusieurs larges voies bitumées et entourée de grands espaces libres et de collines. Dans cette région, sont exploitées de nombreuses mines d'où l'on extrait notamment un manganèse de très haute qualité, du minerai de fer et de l'asbeste. Il y a aussi trois usines spécialisées dans le traitement de l'uranium dans le secteur municipal de Krugersdorp.

Le cas de Mindalore, que je vais évoquer ici, fut porté à mon attention par un article paru dans le journal «THE HERALD», un des meilleurs quotidiens rhodésiens, et je pris mes dispositions pour pouvoir rencontrer les témoins. Ceux-ci, Mme Meagan QUEZET et son fils André, 12 ans, acceptèrent de me recevoir pour une interview, si j'étais en mesure de me rendre en Afrique du Sud par avion (Cynthia Hind habite en Rhodésie —NdT—). Je le fus bientôt, Dieu merci, et ce, l'après-midi du 12 janvier 1979. Je débarque à Johannesburg à 16 h 30 d'un après-midi plutôt sombre, accueillie par une pluie battante, mais aussi par ma soeur Lindsay et son mari Richard. Ces derniers furent assez gentils pour me conduire en voiture jusqu'au domicile de Mme QUEZET, immédiatement après un dîner vite expédié, et nous fûmes sur place à peu près vers 20 h 15.

Meagan QUEZET, une ménagère d'une trentaine d'années, vit avec son mari, d'origine française, et ses deux fils, Gary 8 ans et André 12 ans, au 14 de Saul Jacobs Street à Mindalore. Bien que Mme Quezet ait bénéficié d'une formation d'infirmière, elle n'exerce pas cette profession mais de toute évidence répondit intelligemment à mes questions. Lors de notre première rencontre, il m'avait semblé qu'elle faisait preuve d'un léger antagonisme, mais je ne fus pas tellement surprise lorsque j'appris qu'elle avait été inondée de coups de téléphone, de visites de reporters, sans compter les manifestations diverses de déséquilibrés. Toutefois, comme la soirée était déjà bien avancée et qu'elle commençait à être captivée par l'intérêt que je montrais à l'égard des OVNIs ainsi que par mes connaissances relatives à des cas précédents, elle se détendit totalement, et lorsque nous nous quittâmes, toute la famille avait été mise en confiance.

Meagan me narra ceci : Dans la soirée du 3 janvier 1979, elle était assise dans son salon, occupée à achever la lecture d'un livre. Elle se souvient d'avoir jeté

un coup d'oeil à la pendule et d'avoir noté qu'il était minuit dix. Quelques instants après, son fils aîné, André, arriva dans le salon en disant qu'il n'arrivait pas à s'endormir et suggéra de prendre une tasse de thé avec sa mère. Meagan acquiesça. Elle me dit : «Je pense qu'André devait être tourmenté pas ses vacances scolaires». (En Afrique du Sud, comme dans tout l'hémisphère sud, l'été correspond à notre hiver). «Car il a hâte de commencer ses études secondaires».

Ce fut ensuite qu'elle entendit les aboiements de son chien Cheeky, qui se trouvait à l'extérieur. La bête avait été récemment durement heurtée par une voiture et son dos était resté en piteux état. Elle se dit qu'il valait mieux le chercher à tout prix, sinon il risquait d'aboyer longtemps et d'importuner les voisins.

Elle s'avança donc un peu au-delà de son porche d'entrée en appelant Cheeky, mais la bête se trouvait sur la route. Meagan pensa qu'il valait mieux faire revenir l'animal par André, revint sur ses pas et appela son fils, lui demandant de venir l'aider à retrouver le chien. «J'étais tracassée à cause des voisins », me dit Meagan. «Il y a toujours des gens très pointilleux sur le tapage nocturne. Aussi je demandai à André de venir avec moi sur la route pour récupérer Cheeky».

Le n° 14 de Saul Jacobs Street est à peu près au milieu de la rue. A l'un de ses bouts, il y a une jonction en T avec une voie nommée Tindall Road. Au delà de Tindall Road, mais à pas plus de 12 mètres, il y a une route qui lui est parallèle, mais ne communiquant pas avec elle, même par la plus petite voie. C'est une route nouvellement construite, qui joint le secteur industriel de Chamdor au complexe industriel de Luipaardsvlei, utilisée par un important trafic pendant le jour, mais déserte pendant la nuit.

Lorsque la mère et le fils s'approchèrent de Tindall Road, Meagan aperçut Cheeky aboyant frénétiquement, en compagnie de la plupart des chiens du voisinage. Au même moment elle commença à prendre conscience de la présence d'une brillante lumière rose au bout de la «route». «Mais je ne vois rien de tout cela, maman», répondit le jeune garçon. «Bon. Alors qu'est-ce que c'est cette curieuse chose, là ?» rétorqua Meagan, en indiquant du doigt la bizarre lumière rose qu'elle pouvait voir au-dessus de la route. Sa première réaction fut de penser à une lumière d'avion qui s'était posée. Elle le dit à André, convaincue qu'elle était dans le vrai.

Inquiets de cette possible éventualité, ils se dirigèrent rapidement vers le bout de la route. Il leur fallut franchir quelques fossés et des portions de terrain accidenté, couvert de hautes herbes et de petites broussailles, puis gravir le talus fortement incliné qui constituait la plateforme de la voie routière. Celle-ci n'était pas encore ouvragée entièrement et servait souvent d'aire de jeu aux enfants du secteur.

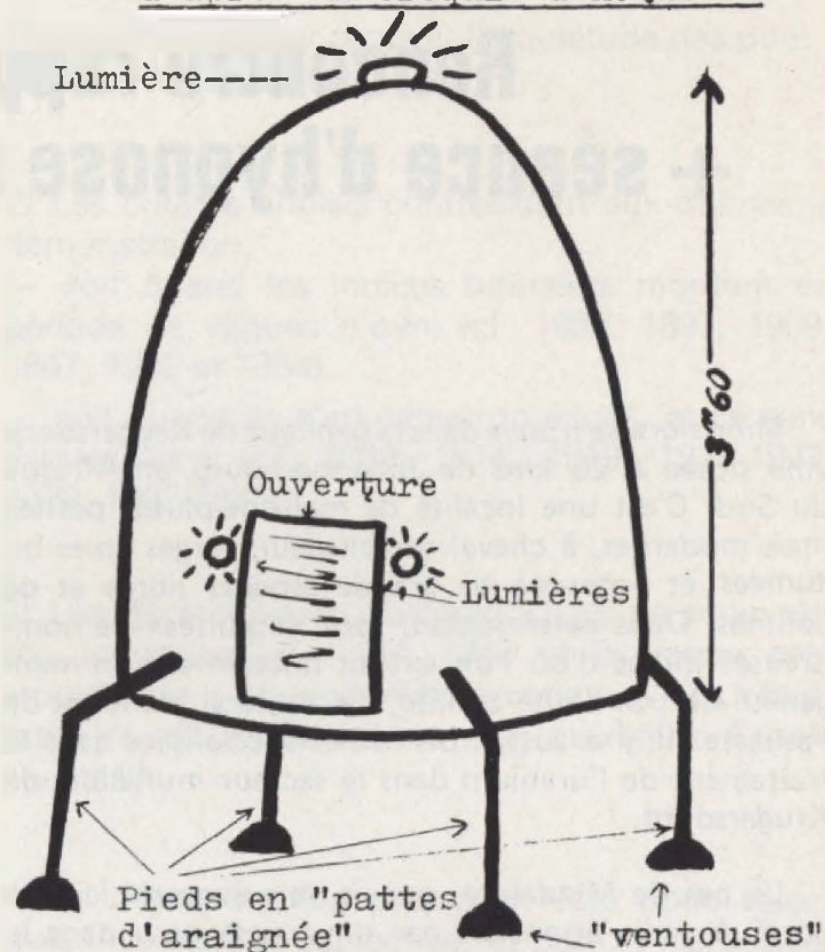
Meagan ne voyait pas d'autre explication à cette très forte lumière rose. Elle pensa un court instant à la lumière d'une voiture de police, celle qui est installée sur le toit, mais comme elle n'entendait pas le bruit de sirène qui l'accompagne généralement, elle abandonna rapidement cette possibilité. De plus elle réalisa que la lumière était très nettement au-dessus de la surface de la route, à peu près comme celle se trouvant au sommet des avions.

Ils se déplaçaient à une allure vive sur le remblai, toujours en direction de la lumière de la nouvelle route sur laquelle ils se trouvaient à présent. « Comme nous arrivions plus près », dit Meagan, « je pus me rendre compte qu'il ne s'agissait pas d'un avion ordinaire. « Nous nous en approchâmes par le côté, et nous fûmes plutôt interloqués de constater, de voir à quel point cet appareil était étrange. Mais, ayant reçu une formation d'infirmière, mon instinct me disait que quelqu'un pouvait avoir besoin de secours. Au minimum, j'aurais pu appeler une ambulance ou faire quelque chose de ce genre, voire donner quelques premiers soins ou conseils en attendant mieux ».

Et ils se rapprochèrent encore davantage de l'objet. Meagan pût alors voir que l'engin, quel qu'il pût être, était enveloppé complètement dans une gaine de luminosité de couleur rose, « absolument rose », précisa-t-elle. Tous deux, la mère aussi bien que le fils, étaient totalement déconcertés par l'étonnante couleur de cette lumière. Bien qu'elle englobait entièrement l'appareil, Meagan ne pût trouver qu'elle en était l'origine, là où se trouvait comme une ouverture, en haut et de chaque côté. Il semblait que la même lumière rose régnât à l'intérieur de cette ouverture.

« Comme nous marchions sur le bord d'un des côtés de la route, je pus voir l'engin, et autant que je pusse m'en rendre compte, c'était un appareil d'un type inconnu pour moi, qui se tenait dressé droit sur la route, bien que celle-ci soit en légère pente à l'endroit où nous nous trouvions et au-delà. De haut en bas, l'objet avait la forme d'un oeuf. Mais la base, au lieu d'être arrondie, était en ligne droite, tandis que l'ensemble était supporté par quatre pieds. Ils étaient en « pattes d'araignée » (voir croquis), plutôt filiformes, d'environ 10 cms de large et la partie en contact avec le sol était en forme de ventouse. Chaque « patte d'araignée » pouvait faire 1 m 20 de haut environ. Sans être experte dans l'art d'estimer les dimensions exactes des choses vues à distance, environ 3 fois plus haut que les pieds, soit 3,60 m ». (l'auteur cite en fait : 1,22 et 3,66, probablement la transformation de mesures anglaises en nombres métriques —NdT—).

OVNI vu par Meagan et André QUEZET
d'après un croquis d'A. Quezet



Quand je lui demandai qu'elle était la largeur de l'engin, Meagan me répondit : « Il se tenait juste entre les lignes jaunes de la route ». Lorsqu'on mesura l'écartement exact, on trouva 4 m 88, mais je pense que cette dernière estimation est aléatoire. Il faisait sombre et la lumière diffusée par l'engin a pu déformer l'image de la route. Il semble effectivement que l'engin n'ait pas été aussi large.

Je demandai ensuite à Meagan qu'elles avaient été ses impressions à ce moment-là : « J'étais très émue, étant donné que je ne savais pas à quoi j'avais à faire ». Fut-elle effrayée ? : « Non à vrai dire, car je pensais toujours à un engin quelconque « terrestre », un « appareil expérimental par exemple. Il était insolite, mais de nos jours nous voyons toutes sortes de choses bizarres », répondit-elle en riant. « Franchement, je n'ai pas pensé tout de suite à un engin venant d'outre espace. Je ne crois pas tellement en ce genre de chose, voyez-vous. D'ailleurs je n'ai jamais lu quoi que ce soit à ce sujet qui aurait pu influencer mon esprit d'une façon ou d'une autre ».

Je demandai à André ce qu'il avait remarqué de son côté : « J'ai vu l'engin comme l'a décrit ma mère », dit-il, et il me dessina un croquis au dos d'un paquet de cigarettes. Sans aucun doute, l'objet vu avait la partie supérieure en forme d'oeuf. Le reste était à peu de chose près, conforme à ce qu'avait raconté Meagan.

Celle-ci devait ajouter : « Frank Norton (Enquêteur ufologue Sud-Africain) a prétendu que j'avais inventé cette histoire. Je lui ai répondu : Oh mais non ! Si j'avais eu à mentir sur quelque chose, je n'aurais pas incité mon fils à faire comme moi. Quelle mère aurait la monstruosité d'entraîner son fils à mentir de cette

«façon ? Surtout lorsque son fils est d'une grande sensibilité et sur le point d'entâmer des études secondaires !»

Elle revint à l'affaire qui nous intéresse : «Comme nous nous étions arrêtés à peu de distance de l'engin, André et moi nous avons échangé quelques phrases, nous demandant ce que cela pouvait bien être. Je ne sais pas bien pourquoi, nous demeurions là à chuchoter. Nous agissions presque comme si nous ne voulions pas être surpris à regarder».

Puis, soudainement, alors qu'ils s'étaient encore rapprochés 5 ou 6 hommes jaillirent de l'ouverture et se retrouvèrent sur le sol.

Je demandais s'ils avaient vu quelqu'un près de l'appareil, avant que les 5 ou 6 hommes apparaissent : «Non», dit André. «Les hommes surgirent de l'engin, dès que nous arrivâmes à proximité», ajouta Meagan. «Un ou deux d'entre eux allèrent sur le côté gauche, le plus éloigné de nous. André et moi avons discuté pour savoir si c'était un ou deux hommes qui allèrent vers le côté de l'engin, mais nous ne pûmes nous mettre d'accord».

Deux des hommes restèrent à la hauteur du centre de l'appareil et les deux derniers vinrent vers le côté où étaient les deux témoins. «Celui qui était le plus près de nous semblait parler le plus, tandis que l'autre répondait par monosyllabes. Celui qui faisait toute la conversation parlait avec une voix haut perchée, les mots étant débités comme une psalmodie. Mais nous ne pouvions pas réellement entendre des mots, seulement les sons prononcés», précisa Meagan.

Et André d'enchaîner : «J'ai vu l'un des hommes, le plus éloigné, se baisser et ramasser un peu de sable sur l'un des côtés de la route bitumée, là où l'accotement est sablonneux. Les deux hommes bavardaient et je vis celui-là prenant du sable dans sa main et ensuite le laissant couler entre ses doigts».

Meagan ajoute : «J'ai effectivement vu les deux hommes se baisser et toucher le bitume de la route, mais je n'ai pas vu l'un d'eux ramasser du sable».

Je demandais à Meagan si elle pouvait me préciser à quelle langue pouvait se rapprocher celle que parlaient ces hommes. «Non», répondit-elle, «J'ai essayé de mettre un nom sur cette langue. Sans succès. A la rigueur, ça se rapprochait du Chinois, mais ça n'était pas du chinois. Je ne peux pas l'imiter, car je n'ai pas une voix appropriée, et la leur était vraiment haut perchée. C'était une langue hachée et rapide, c'est pourquoi je peux l'associer à quelque chose proche du chinois».

Ont-ils pu distinguer les visages de ces hommes ? «Nous n'avons pas pu les voir bien nettement. Ces hommes étaient entièrement revêtus d'une combinaison des pieds à la tête, qui ne laissait apparaître que leur visage, sauf pour deux d'entre eux : celui qui était le plus près de nous et l'un qui était sur l'autre côté de l'engin. Ces deux-là n'avaient rien qui couvrait leur tête».

L'un des deux hommes les plus près de Meagan et André, celui qui était tête nue, avait d'épais cheveux noirs «frisés» et une barbe. Meagan précisa : «Soudain, celui qui parlait le plus, se rendit compte de notre proche présence, car il se tourna vivement vers son compagnon et lui dit quelque chose. En même temps qu'il faisait un pas en arrière, comme s'il laissait le soin au barbu de décider de la suite de cette rencontre».

«Nous étions en haut de la plateforme routière, au même niveau que l'homme et j'ai eu la nette impression qu'il était plus petit que moi», dit Meagan, «Je fais 1 m 70 de taille et il arrivait à la hauteur de mon menton. Donc il devait faire 1 m 58 au plus, et était assez mince de conformation. Les autres étaient comme celui-là».

Meagan Quezet précisa que les combinaisons les recouvraient de telle façon qu'elle ne fut pas en mesure de distinguer les muscles ou une forme quelconque du corps. A part deux hommes du groupe, tous les autres étaient vêtus de la tête aux pieds, laissant seule la face visible. Leurs mains furent bien vues, et autant qu'elle put s'en rappeler, elles lui parurent normales.

Quelle était la couleur de leurs combinaisons ? «Blanc...» dit Meagan avec hésitation. André pensait qu'elles étaient roses, mais j'ai comme l'impression que c'était un effet de la lumière environnant l'appareil. Je pense qu'elles devaient être blanches effectivement, sauf qu'elles étaient affectées par la couleur rose de la lumière.

N'était-ce pas un chatolement des combinaisons ? «Pas du tout. Les tenues étaient blanches, j'en suis sûre».

Se souviennent-ils de la couleur de l'appareil ? «Une teinte évoquant le métal, c'est du moins mon impression», dit Meagan. «Il était absolument vierge de toutes protubérances, et était complètement lisse», précise-t-elle. André renchérit : «Il avait la couleur d'un plomb de ligne, comme ceux que nous utilisons pour aller pêcher».

Meagan poursuit : «Le corps principal de l'engin était entièrement lisse. Je n'ai absolument rien remarqué sur la surface, bien qu'il pouvait y avoir quelque chose sur la partie de derrière que nous n'avons pas vue. J'aurais bien aimé pouvoir en faire le tour complet pour vérifier cela, mais vous savez, on ne pense souvent à faire des choses qu'après coup».

Meagan se rendit compte que le barbu continuait à la regarder sans détourner son regard. Toujours sans cesser de fixer Meagan, il fit une inclinaison du buste et dit quelque chose. Meagan pensa qu'il la saluait à sa façon. A aucun moment les yeux du barbu ne la quittèrent.

André dit : «L'homme qui parla prononça seulement 3 syllabes. Je les ai entendues nettement».

Timidement, Meagan répondit : «Hello» et rit nerveusement. Elle raconte : «Celui qui avait la barbe, et «qui devait être le responsable du groupe, je présume, «avait une chevelure ordinaire, noire. Mais sa peau «était foncée, comme celle des peuples du Moyen-«Orient, une sorte de teint olivâtre. Mais ce n'était «pas un noir». Meagan fut elle-même attirée par cet homme qui avait une barbe. Elle me dit en riant : «J'ai «toujours aimé les hommes barbus».

Elle ne put voir la couleur de leurs yeux, mais elle ne remarqua rien d'anormal concernant les yeux du barbu. Je lui demandais s'ils étaient placés en oblique ou bridés. Elle répondit : «Non, mais je dois vous dire «quelque chose. Je ne sais pas si ça veut dire quelque «chose ou pas. J'ai eu l'impression que les yeux du «barbu étaient entièrement translucides, comme si je «pouvais voir à travers ses yeux. Je sais que cela à l'air «d'une niaiserie, et peut-être n'était-ce qu'une réflexion de la luminosité rose dans ses yeux».

Pendant que le barbu la saluait en faisant une inclination du buste, Meagan ne le lachait pas du regard. Et puis soudainement, pour la première fois depuis le début de l'observation, elle se rendit compte que quelque chose «clochait». Quelque chose n'était pas normal. André, pendant ce temps, se tenait légèrement derrière sa mère et sur sa gauche. Elle lui dit : «André, «va-t-en chercher Papa, et cours vite je t'en prie».

Meagan m'expliqua : «J'ai dû lui crier cela assez fort» André renchérit : «J'ai couru droit devant moi. J'étais «envahi par la peur. Je n'avais jamais imaginé pouvoir «voir quelque chose comme ça un jour».

Je demandai s'il leur parut que les hommes étaient effrayés. Meagan répondit : «Et bien, le barbu me parla et je le dévisageai. Puis il dit quelque chose à l'autre homme et celui-ci se tourna et dit quelque chose «aux autres hommes. Il n'y eut pas à proprement parler de conversation, mais juste quelques monosyllabes «d'échangées. Mais la chose suivante qui se produisit «fut celle-ci : ils réintégrèrent leur appareil».

Je demandai s'ils grimpèrent sur quelque chose pour parvenir jusqu'à l'ouverture en forme de porte, et si oui, y avait-il des marches ? «Non ! Il n'y avait «pas d'escalier, pourtant l'ouverture était à 1 m 20 du «sol. La porte se trouvait au milieu du bas de l'engin. «Et malgré cela, ils purent l'atteindre sans difficultés «apparentes».

Est-ce qu'ils sautèrent ? «Oui, mais je n'ai pas eu «l'impression qu'ils faisaient un gros effort pour y parvenir. Ils ne s'élançèrent pas comme pour sauter. «Simpletment ils firent quelques pas et furent à l'intérieur de l'engin. Puis, un moment plus tard, la porte «qui était ouverte, fut refermée, au point qu'on ne «put distinguer la moindre trace de l'existence de cette porte».

Quelques secondes après la «disparition» de la porte, Meagan perçut un bruit de bourdonnement (comme un essaim d'abeilles dans une ruche, dira-t-elle, c'est la comparaison la plus proche de la réalité qu'elle

trouvera). Ensuite, les pieds en «pattes d'araignée» parurent s'allonger au point d'atteindre la même hauteur que le corps principal de l'engin !

Je demandai : «Ainsi, la longueur totale de l'engin «aurait été de plus de 6 m juste au moment du départ ? «Oui, c'est à peu près ça» !

Au même moment, André qui se trouvait en contrebas de la plateforme routière, courant aussi vite qu'il le pouvait, stoppa net lorsqu'il perçut le bruit de bourdonnement. Meagan, qui commençait à réaliser la vérité et à être envahie par la peur, ne pensa plus qu'à rejoindre la maison. Tourneboulée par l'incident elle ne sut pas très bien ce qui se passa par la suite. Elle dit : «J'étais quelque-peu effrayée. Je ne savais pas «s'il fallait que je coure ou quoi. Soudain l'objet se «dressa lentement en l'air. Mais en progressant d'abord «légèrement sur la gauche par rapport à l'endroit où il «s'était posé. Puis les «pattes d'araignée» de son train «d'atterrissage parurent, comme des pieds télescopiques, réintégrer l'engin. Je dois vous dire franchement «que cette comparaison avec un système télescopique «n'est pas vraiment appropriée. Les pieds rentrèrent «dans l'engin, et c'est tout. C'est l'un des journalistes «locaux venus me questionner, qui me suggéra des «pieds télescopiques, mais ce n'est pas vraiment le cas. «Les pieds rentrèrent tout droit dans l'engin qui s'éleva et resta «en sustentation» pendant une seconde «ou deux» puis fila très rapidement dans le ciel où il «disparut dans les nuages, très bas cette nuit là. Il fut «visible trente secondes avant de disparaître dans les «nuages, nous pûmes le voir, petite lumière mobile «qui rapetissait. Mais curieusement, les nuages restèrent teintés de rose un long moment après la disparition de l'appareil».

Je demandai combien de temps s'était-il écoulé entre le premier instant de l'observation et le décollage de l'engin. «Je pense que tout cela dura 10 minutes», dit Meagan. «C'est difficile de pouvoir déterminer le «temps exact quand on n'a pas de montre», ajouta-t-elle en riant. «Mais je peux vous dire que cela me parut «plutôt long. Je me souviens très bien que j'avais la «bouche sèche, terriblement sèche, lorsque j'ai crié à «André de partir vite chercher Papa. J'étais raidie par «la peur. Je suis plutôt une personne curieuse, aussi «j'étais avide de voir ce qui allait se passer. Mais en «même temps, j'étais envahie par la frayeur ! Je ne «peux vraiment pas expliquer cet incident. C'est en «tout cas la chose la plus insolite que j'ai jamais vue «de ma vie».

Quand l'engin décolla, que fit-elle exactement ? «Je l'ai suivi des yeux pendant quelques instants et «André qui était revenu sur ses pas, arriva sur le sommet de la plateforme routière. Il avait cessé de courir «vers la maison et était revenu me chercher dès qu'il «avait entendu le bourdonnement de l'engin qui décollait. Lorsqu'il parvint jusqu'à moi, je lui dis : «Tu as «vu ? Il s'est envolé !» «Il avait le regard tourné vers «le ciel et il me répondit : «Oui, je peux encore le voir».

Je demandai s'ils avaient eu le sentiment que l'engin déployait une forte puissance lorsqu'il s'éleva.

«Non. Il y eut un léger déplacement d'air, et je n'ai observé aucun rejet de flamme de réacteur ou quelque chose de ce genre-là, ou même un très fort soufflé de vent. Il faisait frais et une légère brise s'était levée, mais il n'y eut ni changement de température ni de vent, pendant que l'engin décollait».

Que firent-ils ensuite ? «Pendant quelques instants nous restâmes sur place, un peu interloqués, tournés, à vrai dire, puis nous descendîmes du tertre et nous nous dirigeâmes vers la maison».

L'intention de Meagan était de réveiller son mari tout de suite, mais lorsqu'elle parvint à son domicile, elle réalisa que cela ne serait d'aucune utilité, car il n'aurait rien pu faire d'autre qu'écouter. Après tout, l'engin était parti ! Paul Quezet est directeur d'un grand magasin, et il travaille de longues heures de façon ardue. Il rentrait toujours très fatigué de son travail, et Meagan signala que son mari avait souvent peur que les efforts qu'il consentait lui jouent un mauvais tour un de ces jours, et qu'il redoutait une attaque cardiaque. Il devait se lever de bonne heure pour rentrer tard à la maison. Meagan jugea inopportun de le réveiller, préférant le laisser dormir, et s'installa dans le salon avec son fils pour récapituler l'extraordinaire événement qu'ils avaient vécu.

Je demandai s'ils pensèrent à téléphoner à la police. «Non», dit Meagan, «je n'en eus pas l'idée». Je pensais que nous avions assisté à quelque chose d'étrange, mais je ne sus pas quoi faire exactement. En tout cas, lorsque je vis qu'il était 01 h 10, je pensai que le mieux que nous puissions faire était d'aller nous coucher».

Au matin, André décida, histoire de voir sa réaction, de raconter leur aventure à son jeune frère Garry. «Tu ne me croiras pas si je te raconte ce qui nous est arrivé la nuit dernière...». Et quand André eut fini de narrer en gros les faits les plus notables de l'incident, Garry n'en crût pas un mot ! Puis André téléphona à son père, lequel était parti très tôt. Paul Quezet fut tout d'abord sceptique mais le fut moins lorsqu'il sût que son épouse avait été aussi témoin de l'incident.

Celle-ci me raconta : «Je parlai avec mon mari de cette affaire et lui racontai toute l'histoire. Je lui demandai qu'est-ce que cet engin pouvait bien être et il répondit ceci : Ce devait être un OVNI. Il faisait du bruit comme les OVNI le font. Il me demanda si je ne lui faisais pas une blague, puis il dit qu'il fallait téléphoner aux journaux».

Meagan avait noté récemment, tandis qu'elle roulait en voiture vers la ville, un écriteau où il était inscrit : «Journaux associés». Aussi elle décida de téléphoner à ce groupement, bien qu'elle fût tout à fait persuadée qu'on la prendrait pour une folle. «Mais comme André avait vu la même chose que moi, j'estimai que nous devions le faire, au lieu de rester là à nous tourner les pouces ! dit-elle avec énergie.

Lorsque le coup de fil fut donné, un homme lui dit «Un petit moment s'il vous plaît. Je vais en parler à un de mes collègues, et je vous rappellerai».

Et il rappela. L'homme demanda à André s'il avait vu les films «La Guerre des Etoiles» ou «Rencontre Rapprochée du 3è Type» et il répondit que ça n'était pas le cas. Le journaliste semblait assez embarrassé sur ce qu'il devait penser de cette affaire.

Depuis cette date, Meagan, André et la famille entière en général, ont été submergés de coups de téléphone aussi bien émanant de journalistes que de personnes privées. Parfois ce furent des canulars, quelques uns cruels mêmes, et cela sans aucune raison valable. Mais bien entendu, certaines personnes n'acceptèrent pas cette histoire et déclarèrent à qui voulait l'entendre que les Quezet étaient des malades mentaux. Un des appels téléphoniques émanait d'un homme qui prétendait être du «Daily Mirror» de Londres ! Il donna un nom et une adresse et demanda à Meagan d'obtenir les droits d'exclusivité de son histoire. Son journal aurait accepté d'emmener toute la famille Quezet en Angleterre et en France, passer des vacances pendant 15 jours à ses frais, en échange de cette exclusivité. Meagan refusa toutes les offres financières qui lui furent faites, ne voulant pas monnayer son histoire, mais la perspective d'un voyage en Europe l'enchantait au point qu'elle accepta le marché. Ils convinrent donc d'un rendez-vous téléphonique le samedi 13 à 14 h 00. La famille entière était terriblement excitée par le voyage en vue, d'autant que Paul, d'origine française, n'était pas allé en France depuis pas mal d'années. Mais le samedi en question, personne n'appela ni à 14 h 00, ni plus tard. La possibilité d'un canular fut avancée et les belles illusions s'envolèrent.

Cependant, Meagan reçut d'authentiques appels d'Angleterre et même des Etats-Unis. Le magazine hebdomadaire : «The National Enquirer» lui demanda si elle acceptait d'être interrogée sous hypnose, mais elle jugea plus prudent de refuser. Elle s'expliqua ainsi : «André a 12 ans, et traverse une période de mutation, difficile pour son âge. Je ne tiens pas à cette séance d'hypnose. Je leur ai dit qu'à la rigueur je pourrais me soumettre à un détecteur de mensonges à n'importe quel moment qu'ils voudront, mais pas d'hypnose, c'est quelque chose de tout à fait différent». Elle ajouta en riant : «Peut-être que s'ils pouvaient s'arranger pour me donner toutes les garanties de sérieux pendant le déroulement de cette séance d'hypnose, je m'y soumettrais. Car il peut se passer beaucoup de choses pendant ces séances d'hypnose. Le magnétiseur pourrait dire par exemple : «Que s'est-il passé quand vous êtes entrée dans l'engin ?» Et ainsi on peut me suggérer d'avoir fait des actions que je n'ai pas faites en réalité».

J'expliquai à Meagan que puisqu'on ne pouvait pas accepter tout en bloc, de ce qui ressortait des révélations obtenues sous hypnose, je ne pensais pas qu'elle

pouvait risquer grand chose en se soumettant à une telle expérience. Mais à ce moment là, Meagan était tout à fait décidée à n'en rien faire.

Le 4 janvier, Meagan et André revinrent sur les lieux de l'atterrissage. Ils ne découvrirent rien pouvant accréditer leur histoire. Il n'y avait aucune marque ou trace suspecte sur le bitume de la route, bien que le sable de l'accotement était quelque peu malmené, mais il y avait un fossé à proximité où des hommes étaient occupés à travailler autour d'un pipe-line, ce qui ne voulait rien dire. D'autant plus que Meagan s'aperçut qu'il y avait des parties où le fossé n'avait pas été comblé, et le sable malmené pouvait avoir été du fait des travailleurs posant le pipe-line.

Je demandai s'ils avaient noté un quelconque effet physique anormal après l'observation, mais Meagan répondit par la négative. Un point intéressant, cependant, que Meagan signala. Elle nota une perturbation dans son cycle menstruel, lequel fut décalé d'une semaine en avance sur son cycle normal, et ce immédiatement après l'incident. Pour elle cette constatation est une anomalie extrêmement bizarre qu'elle relève pour la première fois. Mais elle pensa que cela était dû à la tension et à l'émotion provoquée par toute cette affaire.

Le samedi 14 Janvier, ma soeur Lindsay me conduisit de nouveau à Mindalore. Meagan, André et Cheeky (le chien) nous guidèrent jusqu'au site de l'atterrissage. J'en profitai pour chronométrer le temps qui nous fut nécessaire pour marcher de la maison, au sommet de la plateforme routière, et je notai qu'il nous avait fallu un peu moins de 5 minutes pour y parvenir. Au delà du bout de la route (nous n'avons pu trouver trace d'un nom donné à cette voie, à ce moment-là) et plus loin sur le côté où se trouvent les maisons, il y a une vaste étendue d'espace libre. Sur la gauche et loin en arrière-plan, à quelques centaines de mètres à peu près, il y a un ancien chantier minier. Meagan me précisa que nous nous trouvions en plein sur le site d'une ancienne mine d'or.

Je notai que l'endroit que la mère et le fils m'indiquèrent comme étant le lieu précis de l'atterrissage, se trouvait presque directement placé sous des lignes porteuses d'électricité. C'était le seul endroit de la route que les lignes traversaient. Et il n'y avait pas d'autres lignes électriques dans les environs immédiats.

Comme je me tenais à l'endroit où l'engin se posa, j'appelai le petit chien Cheeky, et il vint vers moi sans hésitation, ne manifestant aucune réticence à s'approcher du site d'atterrissage. Apparemment il n'y avait d'ailleurs aucune raison pour qu'il éprouvât de la peur. Toutefois, il est important de noter qu'il y avait eu beaucoup d'averses de fortes pluies dans le secteur depuis la nuit du 3 au 4 janvier qui pouvait très bien avoir effacé toute trace au sol.

Il n'y avait effectivement aucune marque étrange sur le revêtement bitumineux de la route, ni trace de feuillage perturbé dans l'entourage immédiat des lieux concernés. Je pus donc voir qu'il n'y avait aucune preuve d'un atterrissage d'OVNI. J'examinai attenti-

vement le sol de chaque côté de la route sur une largeur de 3 m mais ne pus découvrir le moindre indice. Là où les ouvriers du pipe-line travaillaient, le fossé n'était pas comblé, ainsi toute preuve du ramassage et de l'écoulement du sable par les hommes de l'engin étaient probablement détruites maintenant.

Je pus en outre rencontrer le Dr. Wim AHLERS du Planétarium Witwatersand à l'Université (de Johannesburg). Il me dit qu'il n'y avait aucune raison de douter des allégations de Mme Quezet et de son fils, ceux-ci ayant probablement dit la vérité. Frank MORTON dont je n'ai eu aucune confirmation du crédit qu'on pouvait lui accorder, mais qui se prétend lui-même «conseiller en OVNI du Planétarium», m'informa plus tard que lorsqu'il questionna les voisins des Quezet, il apprit que Meagan Quezet était une femme douée d'une fertile imagination. En foi de quoi Morton baptisa cette affaire du vocable de canular, bien que j'en suis encore à me demander sur quelles bases il s'appuie pour se montrer aussi catégorique. Au téléphone, mes impressions au sujet de Mr. Morton ont été bonnes, bien que je doive admettre qu'il se référa à un cas d'OVNI bien connu en relation avec l'affaire Meagan Quezet, et que cette référence est inexacte !

Le samedi, j'eus l'occasion de bavarder avec Paul Quezet, alors qu'il était seul. Il me dit : «Ma femme est très impressionnable, mais elle ne mentirait pas».

Ce qui m'inquiète le plus dans cette histoire, c'est le facteur temps : Meagan nota qu'il était 00 h 10 quand André vint dans le salon. Elle regarda encore la pendule avant d'aller au lit, elle et André et il était 1 h 05. J'ai dit qu'il fallait 5 minutes de marche environ pour aller sur les lieux de l'observation. En supposant qu'ils mirent 5 minutes pour atteindre le site, y rester 10 minutes à contempler l'engin et ses occupants (Je pense que l'estimation de Meagan est au-dessus de la réalité), qu'ils perdirent 5 minutes à appeler le chien, et qu'il leur fallut 5 autres minutes pour revenir, je trouve un total de 25 minutes. Supposons encore qu'ils passèrent 10 minutes supplémentaires à discuter de l'évènement avant de se coucher (Là encore je pense que c'est une surestimation), cela fait 35 minutes. Personnellement j'estime qu'il y a environ 30 minutes de temps à peu s'en faut, qui ne cadrent pas avec les affirmations de Meagan.

Le 25 janvier, après être retournée en Rhodésie pour une semaine, ma soeur Lindsay me téléphona pour me dire que Meagan était maintenant d'accord pour subir un interrogatoire sous hypnose, mais à condition que je sois présente à cette occasion. Je lui téléphonai immédiatement pour lui dire que cela serait une dépense trop coûteuse pour moi si je devais reprendre l'avion, mais que je pourrais m'arranger pour qu'elle rencontre un spécialiste de valeur pour réaliser cette séance, mais j'espère que oui, et qu'elle me donnera l'occasion de faire un autre article sur cette affaire, dans un avenir le plus proche possible.

En attendant, il m'a semblé intéressant de vous soumettre les premiers éléments recueillis sur le cas Meagan et André QUEZET.

Vous devez avoir encore en mémoire le cas Meagan et André QUEZET, de Mindalore, près de Krugersdorp en Afrique du Sud, qui se produisit dans la nuit du 3 au 4 janvier 1979. Il se trouve que les allégations des témoins furent mises en doute par l'enquêteur local, Mr. Frank MORTON, représentant du groupe NICAP (USA) pour son pays. Mr. Morton, pour expliquer son attitude, invoqua les raisons suivantes :

1^o) — Les voisins des Quezet lui dirent que Meagan était une personne très imaginative. Pour ma part, j'ai été incapable de trouver un seul voisin concerné par ce genre d'affirmation.

2^o) — Meagan ne réveilla pas immédiatement son mari Paul pour lui raconter l'incident. J'ai déjà dit que Paul n'était pas en très bonne santé et avait du mal à trouver le sommeil. Il m'a semblé aussi que les rapports entre le mari et la femme n'étaient pas de première qualité.

3^o) — Il n'y avait pas de traces d'atterrissage sur le revêtement routier, là où l'engin était supposé s'être posé.

4^o) — Mr. Morton prétendit que Meagan ne voulait pas subir un test au détecteur de mensonges. C'est faux : elle accepta lorsque je lui rendis visite le 11 janvier 1979

5^o) — Mr. Morton affirme que Meagan refusa de se soumettre à un interrogatoire sous hypnose. Ceci est en partie vrai, tant que Meagan crût qu'elle n'avait pas besoin de prouver sa bonne foi. Je n'essayai pas de lui faire changer d'avis, mais lui fis comprendre seulement tout l'intérêt qu'elle pourrait tirer d'une pareille séance. Elle fut alors d'accord pour se soumettre à cette expérience, à condition que cela ne lui procure aucun désagrément. Et après avoir quelque peu hésité, elle accepta d'être hypnotisée, mais seulement en ma présence.

J'habite en Zimbabwe-Rhodésie, à 1.250 kms de Johannesburg et ce n'est pas facile de faire un tel voyage aérien à l'improviste. Toutefois, je fus invitée à faire un documentaire sur les OVNI pour le compte de la Société de Radio-Diffusion à Durban et je fus ainsi en mesure de faire le trajet via Johannesburg sans bourse délier. Je m'arrangeai pour contacter le Dr. Bernard LEVINSON, un éminent psychiatre, lequel, à la demande de l'hebdomadaire U.S. « National Enquirer », avait déjà travaillé sur le témoignage des 4 jeunes gens impliqués dans l'affaire de Groendal Reserve. Il fut d'accord pour faire un interrogatoire sous regression hypnotique sur la personne de Meagan Quezet le jour où je devais me rendre à Johannesburg.

Le matin du 21 juin 1979 à 11 h 00, Meagan et moi-même étions dans le cabinet du Dr. Levinson. La séance de regression hypnotique fut enregistrée intégralement sur magnétophone, et je vous en donne ci-après la complète retranscription.

A noter qu'au fur et à mesure de la progression de cet interrogatoire, je réalisai que Meagan répétait souvent les mots qui lui furent adressés. Pour clarifier cet état de choses, j'ai souligné dans le texte tous ces mots ou phrases particuliers. Autre chose : je ne suis jamais intervenue au cours de l'interrogatoire, laissant au psychiatre le soin de poser toutes les questions, ne voulant pas gâcher la régularité de l'expérience. Je voudrais aussi vous signaler que le Dr. Levinson n'avait eu jusqu'ici que peu d'attaches avec la recherche ufologique et qu'il ne connaît donc pas grand chose sur la question. Il y a aussi de nombreuses questions qui auraient pu être posées, et qui ne le furent pas. A cause de cela, je vais essayer d'obtenir la mise sur pied d'une autre séance de régression. De plus, je voudrais pouvoir persuader Meagan d'autoriser le Dr. Levinson d'hypnotiser André, mais je doute qu'elle me donne son accord.

LA SEANCE D'HYPNOSE :

Meagan : — Il y a une étrange lumière. Je me dirige vers elle avec André.

Question : — Comment êtes-vous vêtue ?

Meagan : — D'une robe légère. Il faisait un peu frais cette nuit-là. Les nuages étaient bas. André et moi nous marchons jusqu'à la lumière. La chose posée au sol doit être un avion. Je suis sûre que c'est un avion qui a atterri. Me voilà arrivée. Ce n'est pas un avion. Mais c'est une drôle de chose... Je ne sais pas ce que c'est (profond soupir). André est derrière moi. Je vais me rapprocher pour voir s'ils ont besoin d'aide. C'est vraiment quelque chose de bizarre. Ce n'est pas un avion ordinaire. (Elle chuchote) : Non, ce n'est pas un avion ordinaire. Un très étrange objet. Il a une drôle de lumière à son sommet, une lumière vraiment bizarre. Une étrange lumière. De teinte rose. Quelque chose d'étrange. Des gens sortent de l'appareil. (Doucement) : Regarde André ! Regarde, André ! Regarde ! Ils portent de drôles de vêtements. Deux hommes bavardent. D'autres vont et viennent de l'autre côté. Ils se baissent. Ils se redressent. Maintenant l'un d'eux m'aperçoit. (Elle chuchote). Il m'a vue ! Il m'a vue !

Q. — Tout est-il calme ? Y-a-t-il un bruit quelconque ?

M. — Non. Il y a juste un peu de vent. Une nuit avec un peu de vent. Mais pas trop. Des hommes étranges. L'un d'eux porte une barbe. Et il a la peau noire, mais il est vêtu d'une drôle de manière. Il est vraiment bizarre. Il ne porte rien sur la tête, tandis que son compagnon a une coiffure. Les autres, plus loin, sont également coiffés, sauf un. Vraiment très étrange. Je vais leur demander si je peux les aider... s'il y a des blessés. L'engin est vraiment bizarre. Il ressemble un peu à un oeuf. (Profond soupir).

Q. — Que se passe-t-il maintenant ?

M. — Il m'a vue et a vu aussi André. (Elle rit) : C'est drôle ! J'imagine qu'il a dû être effrayé tout comme moi (en parlant de l'ufonaute — Ndt —) Il me salue en s'inclinant et me regarde droit dans les yeux. Il m'a fixée droit dans les yeux.

Q.— Comment étaient ces yeux ?

M.— Des yeux ordinaires.

Q.— A quelle distance étiez-vous de l'être ?

M.— Très près de lui. Peut-être 3, 4, 5, ou 6 pieds. Je ne sais pas exactement. Six pieds, cela fait à peu près la taille d'une personne. Oui, c'est à peu près ça. (Silence prolongé).

Q.— Qu'est-ce qui se passe après cela ?

M.— Il me demande... Il me demande... (Plus fort) : il veut que j'entre dans l'appareil. Il veut que j'entre, mais je ne peux pas y aller. Je ne peux pas y aller, j'ai des enfants. (Elle s'agite). J'ai des enfants. (Plus fort) : Il veut que j'entre mais je ne veux pas. Il veut m'emmener mais j'ai des enfants. Je ne veux pas y aller. Il s'approche et regarde André. Il regarde André. André s'approche. (Profond soupir).

Q.— Que se passe-t-il maintenant ? Que vous font-ils ?

M.— Il s'approche. Il recule. Il me regarde droit dans les yeux. (à peine audible) : Non, je ne peux pas y aller. Il faut que je parte. (Elle s'agite) J'ai des enfants.

Q.— Vous ont-ils touchée ?

M.— Oui. Il m'a tirée par le bras. (Elle crie très fort) : André ! Pars et ramène ton père ! Je ne peux pas, savez-vous. J'ai des enfants. Ils me manqueraient beaucoup, vous savez. (Doucement) : Ce serait très mal. (Elle chuchote) : Ils m'aiment. Je ne peux pas partir.

Q.— Que font-ils maintenant ?

M.— Ils s'en vont à l'intérieur (de l'engin —Ndt—). Ils jettent un coup d'oeil. Ils regardent.

Q.— Quelle langue utilisa l'homme ?

M.— Il parle l'anglais. (Pause) Pourquoi ne s'exprime-t-il pas en anglais ?

Q.— Qu'est-ce qu'il vous a dit ?

M.— « Venez à l'intérieur, venez et jetez un coup d'oeil. Vous savez, nous aimerions vous emmener. Très sympathique. » (Doucement) : « Vous serez heureuse ici ». Mais, que deviendra mon autre enfant ? Il est encore plus jeune. Il serait effrayé. Très effrayé. Je ne peux pas me permettre de le laisser se débrouiller tout seul. Regardez-moi dans les yeux. Oui, je vous regarde dans les yeux. Regardez-moi dans les yeux. Regardez-moi dans les yeux.

Q.— Que vous fait-il ?

M.— Il se tient là. Il me dit de le regarder dans les yeux. Il n'a pas l'air méchant. Il n'essaye pas de se rendre désagréable. Je pense qu'il veut seulement que je m'en aille avec eux. (Elle poursuit en haussant le ton) : Mais je ne veux pas partir. J'ai des enfants. Je ne pense pas que mon mari me regretterait, mais qu'en sera-t-il de mon fils ? (Elle chuchote) : Je ne peux pas l'abandonner.

Q.— Compriment-ils cela ?

M.— Oui. Je lui ai montré. Je le lui ai indiqué. Mais il a compris. Il parlait anglais.

Q.— Que se passe-t-il maintenant ?

M.— J'ai marché à l'intérieur. André ! Viens ! Tu peux sauter dehors avant que je puisse le faire. (Petit rire).

Q.— A quoi ressemble l'intérieur ?

M.— Je ne sais pas. Il y avait des chaises, et il y avait des choses sur les côtés, tout autour. De drôles de lumières. Des lumières bizarres.

Q.— Etes-vous dans le véhicule maintenant ?

M.— Ce n'est pas un véhicule, c'est un vaisseau. Oui, c'est un vaisseau.

Q.— A quoi ressemble l'intérieur de ce vaisseau ?

M.— Il y avait des tableaux de contrôle. Il y avait des chaises et une table au milieu.

Q.— Y avait-il quelqu'un d'autre ?

M.— Les autres étaient revenus. Mais ils ne semblaient pas avoir la permission de parler pour une raison que j'ignore. Pourtant ils souriaient. Ils n'étaient pas effrayants. On me demande de m'asseoir, mais j'étais quelque peu inquiète. Je crois qu'ils veulent m'emmener. Maintenant je vais sortir. (Plus fort) : Non, je ne peux plus rester. (Elle s'agite) : Non, je ne peux plus rester, parce que... Je ne peux pas, savez-vous ? Je croyais seulement que quelqu'un était blessé (D'un ton aigu) : D'où êtes vous ? D'où êtes vous ?

Q.— Qu'ont-ils répondu à cela ? A-t-il répondu ?

M.— Oui. Je crois que oui.

Q.— Que vous a-t-il dit ?

M.— Je ne sais pas.

Q.— Que pensez-vous de ce qu'ils vont faire de vous ?

M.— Ils veulent m'emmener avec eux.

Q.— Que voulaient-ils faire avec vous ?

M.— Je ne sais pas. Ils ne sont pas effrayants. (Plus calme) : Ils ne sont pas effrayants.

Q.— Etes-vous toujours à l'intérieur du vaisseau ?

M.— Non. Je saute dehors (Très fort) : André ! Pars et ramène ton père !

Q.— Que se passe-t-il maintenant ?

M.— Ils vont partir. Mais il demande que je le regarde dans les yeux. Regardez dans mes yeux. Oui, j'aime vos yeux. Ils sont fantastiques et il y a quelque chose au sujet de vos yeux. Regardez-moi dans les yeux. (Doucement) : Regardez dans mes yeux. Regardez dans mes yeux. Ca alors ! (Elle marque la surprise).

Q.— Que se passe-t-il ?

M.— Il a dit quelque chose. Je ne m'en souviens pas. Il m'a dit que... Je dois... Il m'a dit quelque chose. Je ne sais pas.

Q.— Ça évoquait quoi ?

M.— Je ne sais pas. Je ne sais pas.

Q.— Qu'avez-vous répondu à ce qu'il vous a dit ?

M.— Regardez-moi seulement dans les yeux. Je vais vous dire quelque chose que vous devrez oublier par la suite. Vous ne vous en rappellerez jamais.

Q.— Vous en rappelez-vous à présent ? Est-ce que vous pouvez vous en souvenir maintenant ?

M.— Je peux. Mais je n'y arrive pas. Je ne peux pas m'en rappeler, je ne sais pas.

Q.— Que vous arrive-t-il exactement ?

M.— Je veux m'en rappeler mais je n'y parviens pas.

Q.— Que font-ils tous maintenant ? Sont-ils toujours à proximité ?

M.— Ils sont tous remontés dans le vaisseau. Je voulais faire un voyage (débit de paroles plus rapide et agitation) : Mais je ne peux pas partir pour un voyage. Comment voulez-vous partir pour faire un voyage avec des enfants à la maison ? Ils ne veulent pas m'emmener seulement pour un voyage, ils veulent m'emmener pour de bon (Voix s'élevant presque à l'hystérie) : Je sais qu'ils l'auraient fait ! (Elle pleurniche).

Q.— Que font-ils maintenant ? Sont-ils encore à proximité ?

M.— Oui. L'engin s'en va. Les pieds s'étirent et deviennent plus longs. J'ai courru un peu en retrait. Je ne suis pas sûre s'il va s'écraser ou pas, et juste en plein sur moi. (Pause) Mais je crois qu'il n'en est rien.

Q.— Sont-ils partis ?

M.— (Profond soupir) Oh oui (Elle chuchote) Ils sont partis. (Presque inaudible) : Dieu merci !

L'AVIS DU Dr. LEVINSON :

Je dois avouer que c'est un bien étrange enregistrement. Mon impression est qu'il s'agit là, d'une fantaisie hystérique. L'hypnose semble avoir perturbé la patiente, au point qu'elle laisse libre cours à ses fantaisies, et de lui suggérer des pensées tristes, comme celle relative à son éventuelle absence qui manquerait à ses enfants, mais pas à son mari. Souvenez-vous que lorsque j'ai pratiqué un test galvanique sur ses doigts, il me fut impossible d'obtenir une lecture de base. Il y avait beaucoup trop d'angoisses et de tension chez cette femme, et il ne fait aucun doute que c'est une très grande nerveuse.

Toutefois, j'ai le sentiment très net que tout ce qu'elle a raconté, sous hypnose ou pas, relève de son imagination. A mon sens, nous sommes en train de

suivre une fausse piste. Je crois que tout cela découle d'une manifestation d'hystérie mêlée de fantaisie personnelle. Avec une influence profonde du film qu'elle a vu (Rencontre Rapprochée du 3^e Type). En ce qui concerne son fils André, c'est difficile de se prononcer à son sujet, même si son attitude entre dans un processus de « folie à deux » (En français dans le texte original), au cas où il jouerait le jeu de sa mère, celui de la fantaisie, persuadés qu'ils sont d'avoir vu ce qu'ils désiraient voir et d'avoir entendu ce qu'ils désiraient entendre. C'est tout à fait possible. Et je dois reconnaître que je n'ai pas été très impressionné par ce qu'elle a pu divulguer comme « souvenirs » particuliers.

L'AVIS DE Mme Cynthia HIND :

Bien entendu, il n'est pas dans mon intention de dénigrer le Dr. Levinson, suite à ses conclusions. Toutefois, en tant que chercheuse passionnée sur le phénomène OVN) depuis de nombreuses années, je ne peux pas les accepter. Examinons un peu les faits :

Naturellement, si André avait été impliqué avec Meagan dans une dualité fantaisiste, alors il aurait dû voir exactement les mêmes choses que sa mère dépeint. Mais, par exemple, quand l'humanoïde se baisse de l'autre côté de l'engin atterri, malgré qu'elle soit parfaitement consciente du fait, elle ne voit pas l'être ramasser du sable dans ses mains et le faire couler ensuite entre ses doigts. De même que lorsqu'un des humanoïdes s'inclina devant elle pour la saluer, il dit quelque chose qu'elle ne comprit pas, bien qu'elle se rendit compte qu'il s'agissait d'une langue haut-perchée exprimée sur un rythme de psalmodie. André, pour sa part, entendit l'homme très clairement et fut capable de me dire qu'il avait entendu nettement 3 syllabes, non compréhensibles pour lui, mais claires. Meagan fut consciente d'une brillante lueur rose enveloppant l'OVNI, mais ne put dire exactement d'où la lumière provenait. André, lui, me dit immédiatement que la lumière rose venait du sommet de l'engin et de chaque côté de la porte.

Quand Meagan et moi-même arrivâmes au bureau du docteur pour la séance d'hypnose, elle était très nerveuse et même effrayée. Ne cherchons pas à savoir pourquoi le test galvanique ne donna rien de positif. Il me semble qu'un grand nombre d'informations a été perdu par manque de questions appropriées.

Cependant, j'ai pu constater que celles qui furent posées accréditent le récit de Meagan. Par exemple, lorsqu'elle dit : « Il y a une drôle de lumière au sommet, une étrange lumière », le Dr. Levinson aurait pu essayer de lui faire dire ce qu'elle entendait par « drôle ». Puis, au sujet de ce qu'elle a dit : « ... Il a la peau noire, mais il est drôlement vêtu » ..., là encore, le docteur aurait dû aller plus en profondeur pour rendre cette description plus précise et plus claire. Quand elle dit : « ... Il ressemble à un oeuf » ..., le docteur aurait dû essayer de lui faire dire davantage de détails. Il y a comme ça une foule de précisions qui n'ont pas été obtenues, surtout concernant l'engin. Autre chose : il aurait été

extrêmement intéressant de savoir pourquoi il était nécessaire que Meagan regarde l'humanoïde droit dans les yeux. Ceci aurait demandé de plus grandes explications. D'autres part, Meagan a dit : « Il parle l'anglais ». Puis : « Pourquoi ne s'exprime-t-il pas en anglais ? ». Il faut supposer que l'humanoïde s'adressait au reste de l'équipage dans sa propre langue, mais on aurait dû tenter de préciser ce point. La description de l'intérieur de l'OVNI faite par Meagan est plutôt maigre. Elle parle de chaises, mais quelle sorte de chaises ? Était-ce des chaises de salon de lecture ? de salle à manger ? ou autres ? Une table est signalée au centre de la pièce, mais à quoi ressemblait-elle ? Il y a des tableaux de contrôle sur les côtés, munis de « drôles de lumières ». Qu'était-ce exactement ?

A l'analyse de cette séance, la partie la plus significative de l'enregistrement est celle où le commandant de bord présumé, demande à Meagan de le regarder droit dans les yeux, d'une part, et lorsqu'il lui dit quelque chose qu'il faut qu'elle oublie. Cette séquence fut trop rapidement traitée. Mais peut-être l'hypnose ne fut-elle pas assez profonde ? Ou peut-être qu'en vérité ces faits oubliés ont-ils été effectivement effacés de la mémoire de Meagan.

Pour conclure, je dirai qu'il est évident que le Docteur Levinson ne connaît vraiment pas grand chose sur le sujet OVNI. Il a trouvé l'enregistrement étrange, et le traite en termes normaux, en jargon de tous les jours. Il n'y a rien de normal dans les C.E.III. Il cite aussi le film vu par Meagan, Rencontre Rapprochée du III^e Type. Mais a-t-il vu le film lui-même ?

Si oui, où voit-il un engin en forme d'oeuf ? Et des humanoïdes à peau noire ? Du reste, parmi les nombreux incidents qu'elle aurait pu emprunter à ce film, aucun de ceux-ci ne ressemble à ceux cités par Meagan. Et tout bien considéré, je trouve qu'en définitive, l'aventure vécue par Meagan Quezet et son fils André a une apparence de réalité. Malheureusement, le vocabulaire plutôt limité du témoin principal n'a pas permis l'obtention de descriptions plus fouillées.

Mais ne désespérons pas. Je suis cependant convaincue que nous pourrions venir à bout de cette affaire, avec de la patience, mais aussi avec un peu plus de coopération, beaucoup plus même, de la part du Dr. Levinson.

Que notre collègue et amie Cynthia HIND soit vivement remerciée pour son remarquable travail. Nous savons combien les conditions de vie, dans son pays, sont très loin de favoriser ce type d'enquête. Signalons que Mme Cynthia HIND nous a donné son accord écrit pour la publication de son enquête et de la séance d'hypnose, dans une lettre personnelle au traducteur.

Un ovni s'approche d'une voiture en marche près de Madrid (Espagne)

ANTONIO VELASCO, gérant d'une grande entreprise de la province de Vizcaya et, le soir, professeur au collège GAZTELUETA, fut le témoin d'une importante observation d'OVNI à courte distance quand il se rendit en voiture vers Madrid. L'événement est arrivé à la fin d'avril 1977.

Voici les déclarations, qui furent publiées dans la presse locale de Bilbao :

« J'allais effectivement de Bilbao vers Madrid. Je crois qu'il était 3 h 1/2 du matin. Je roulais seul et, je me souviens bien, avec la radio ou la cassette à pleine puissance, parce que je me sentais dormir.

« Eh bien, quand je suis arrivé à une centaine de kilomètres de Madrid, sur une des lignes droites avant d'arriver à MOLAR (Route Madrid - Santander), j'ai vu venir vers moi ce qu'au début je pris pour un avion qui se préparait à atterrir.

« Il venait de face et perdait de l'altitude. A cause de cela, en le voyant, j'ai pensé qu'il s'agissait d'un avion.

« Au début, je ne vis qu'une lumière blanc-jaunâtre. Il venait vers moi en ligne droite et, instinctivement, j'ai réduit la vitesse de la voiture. Et j'ai regardé par le pare-brise au moment où il passait au-dessus de moi.

Italie : 7 hommes effrayés et 1 humanoïde

Le récit surprenant d'une rencontre rapprochée du 3ème type de longue durée, près de Sturno en Italie.

(Ecrit en anglais, cet article a été mis au point par Mr C. Bowen).

Il y eut de nombreuses observations d'OVNI en Italie en 1977, en particulier à basse altitude, parmi lesquelles l'on compte également d'intéressantes rencontres rapprochées. En fait, l'on peut parler de vague ; et il se produisit un incident particulièrement étrange et d'importance, avec plusieurs témoins oculaires, dont deux d'entre eux furent interrogés sous hypnose.

L'étude de ce cas a été effectuée par Mr Umberto Talarico et Mr Giorgio Russolillo du Groupe «Federazione Ufologica Regionale Campania» qui a un bureau à Naples.

LES TEMOINS :

7 témoins oculaires :

- Mr Amalio Capobianco, Professeur,*
- Mr Arturo D'Ambrosio, Tourneur,*
- Mr Antonio Pascucci, 26 ans, Etudiant,*
- Mr Mario Sisto, 38 ans, Chanteur,*

- Mr Rocco Cirullo, 24 ans, Etudiant,*
- Mr Michele Giovanniello, 24 ans, Etudiant,*
- Mr Michel Riefoli, 47 ans, Photographe.*

Ce rapport a été fait essentiellement à partir des interviews de Mr Cirullo et Mr Pascucci.

LA RENCONTRE :

A 0 h 30 du matin, le mercredi 31 août 1977, alors que Mrs Cirullo et Giovanniello marchaient le long de la route principale qui va de Sturno (Avellino, Italie) à Frigento. Soudain, les deux hommes virent une lumière rouge brillante entre les buissons et les arbres sur une petite colline qui dominait la route. Sur cette colline, se trouvait une carrière de pierres abandonnée, et les témoins se dirigèrent vers elle, observant une lumière verte plus élevée que la rouge ; avec deux lumières blanches sur le côté.

Pendant toute l'observation, ils purent entendre un son modulé et continu, semblable à un signal morse mêlé à un signal radio brouillé. Les deux jeunes gens se déplacèrent à nouveau et virent alors une silhouette revêtue d'une combinaison apparemment métallique, qui produisait une luminosité argentée sous le clair de lune. L'être, qui se trouvait dans le sous-bois entre les

suite p. 22

● ● ●
« Il avait une forme triangulaire. Ceci m'a assez surpris. Quel type d'avion était «ce» ? On voyait parfaitement sa silhouette dans le ciel. Et j'ai pu voir les lumières blanches et ambrées, fixes et délimitant un triangle.

« Quant à ses dimensions, il était plus petit qu'un Boeing. Il avait peut-être entre 15 à 30 mètres. Mais je ne pourrais bien le préciser. Je n'ai pas observé de lumières. Il était lisse.

« Il est passé très bas. Peut-être à moins de 100 mètres. J'ai dit qu'il perdait de l'altitude et que j'ai eu la sensation qu'il voulait atterrir.

« Je n'ai entendu aucun bruit. Et ceci fut également très particulier, car à cette altitude, on aurait dû entendre parfaitement le bruit des moteurs d'un réacteur.

« Au moment où l'étrange triangle silencieux est passé au-dessus de ma voiture, j'ai essayé de le locali-

ser de nouveau en regardant à droite, à gauche et derrière. Mais je ne le vis plus... Et à cet instant, la radio ou la cassette je ne me souviens plus ce qui fonctionnait s'arrêta. Après quelques secondes, je l'ai revu à travers le rétroviseur qui se trouve à gauche de la voiture. Il était à la même altitude et il était évident qu'il me suivait. J'ai accéléré et peu de temps après, il effectua un virage à angle droit et disparut à ma droite. Au moment où «ceci» s'éloigna, j'ai recommencé à entendre la radio...

« J'ai été très étonné du fait que ce « triangle » volait très lentement ».

De notre côté, nous avons demandé au témoin une information plus complète sur l'événement, mais la tentative a été infructueuse jusqu'à maintenant.

Réf. LA GACETA DEL NORTE 4/5/77

Traduction : Jean-Pierre LAUTREDOUX

arbres, resta tout d'abord immobile, puis soudainement fit deux pas en direction des observateurs qui, très éfrayés, partirent en courant vers Castelluzo.

Au village, ils rencontrèrent Mrs Pascucci, Capobianco et d'Ambrosio.

Ils racontèrent alors leur aventure et Mr D'Ambrosio proposa qu'ils retournent tous ensemble sur les lieux de la rencontre, en voiture.

Ils partirent donc et arrivèrent sur les lieux à 1 heure

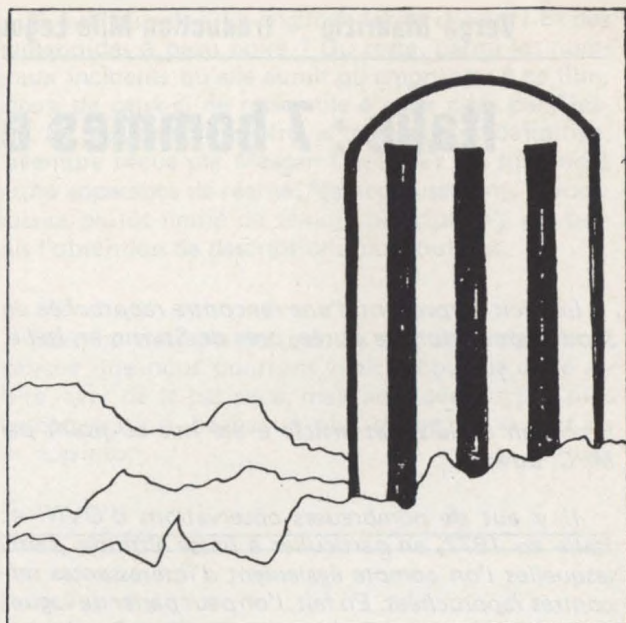
Laissant la voiture, ils commencèrent à marcher à pied, et bientôt ils entendirent l'étrange bruit, et virent ensuite l'être, brillant, immobile. Envahis par la peur, les témoins se dirigèrent vers la voiture en courant, mais voyant que rien ne semblait se passer, leur curiosité l'emporta et ils avancèrent à nouveau. Une fois de plus, l'entité commença à avancer vers eux et à nouveau ils revinrent sur leurs pas en direction de la voiture. Cette tentative d'approche effectuée par l'entité, et de recul immédiat, se produisit une fois encore et finalement les témoins retournèrent tous les cinq au village pour se procurer une grosse lampe électrique.

C'est alors qu'ils rencontrèrent Mario Sisto et Michele Riefoli, et les persuadèrent de retourner sur le lieu de l'observation avec eux. Les 7 hommes s'installèrent donc dans la voiture et partirent une nouvelle fois.

Entre 1 h 30 et 1 h 40, les 7 hommes, curieux et inquiets, sortirent de la voiture et, pour parer à toute éventualité, laissèrent le moteur tourner.

Ils se placèrent à un endroit d'où ils pouvaient voir le lieu où se tenait l'entité, et Mr Capobianco dirigea le rayon de la lampe électrique vers l'être qui devait alors se trouver à environ 25 mètres. Il semblait que l'être était en train de se déplacer car les témoins dirent qu'il s'arrêta, désorienté par la lumière soudaine. Il se tourna ensuite vers la source de la lumière, faisant clignoter deux lumières rouge-orange qui se trouvaient à un niveau qui aurait pu être le niveau des yeux pour un être humain.

Les témoins furent vraiment très impressionnés et repartirent rapidement en direction de Frigento avec l'intention de rapporter l'affaire à la Gendarmerie. Cependant, en route, l'un des 7 témoins (N.D.R. : certainement pas le plus téméraire !) remarqua que s'ils informaient les gendarmes et que si ceux-ci ne trouvaient rien, ils pourraient ensuite avoir de «sérieux problèmes». Ils arrêtèrent donc la voiture, firent demi-tour, et retournèrent sur les lieux de l'observation vers la carrière. Ils approchaient de nouveau du site quand, à la sortie du virage, Antonio Pascucci attira l'attention des autres sur une intense luminosité devant eux. Alors qu'ils arrivaient sur le site, ils virent que la lumière émanait d'une source en altitude proche, en fait en haut de la colline, environ au niveau du sommet de la carrière abandonnée. La lumière éclatante illuminait aussi très puissamment l'escarpement formé là où la carrière avait entamé le flanc de la colline. La source de la lumière était un objet de forme cylindrique, qu'ils observèrent pendant quelques secondes.



Le cylindre était divisé en bandes verticales, alternativement brillantes et sombres, et son sommet était en forme de dôme, brillant.

A environ 2 h, les témoins se trouvaient toujours à leur point d'observation, et ils y restèrent encore environ pendant une heure et quart. Encore une fois, ils dirigèrent la lampe allumée vers l'entité, qui se tourna vers eux, et fit simultanément briller ses «yeux» rouge-orange dans leur direction, et sembla leur faire des gestes.

Comme précédemment, le son modulé fut entendu.

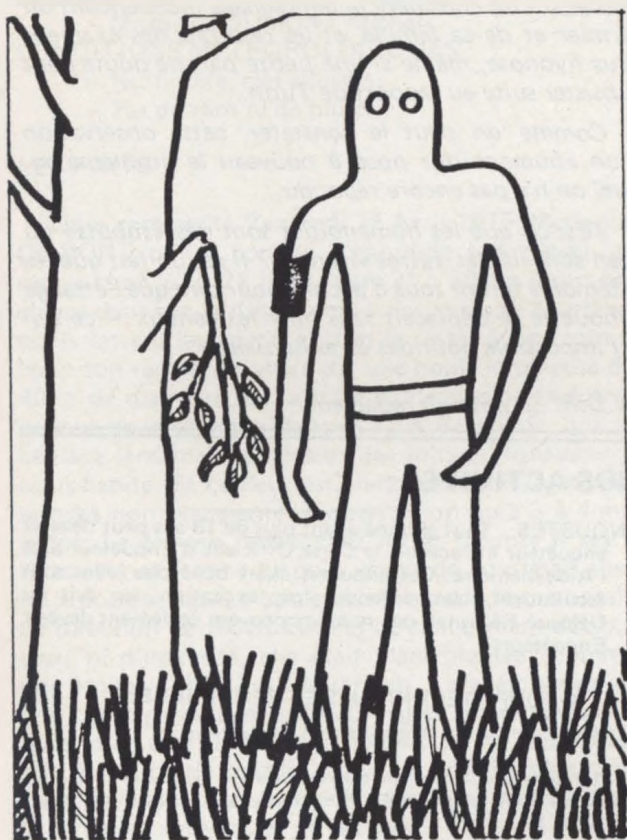
Certains des témoins interprétèrent les gestes de l'entité comme une invitation à approcher alors que les autres pensèrent que l'être pouvait indiquer la lune comme étant sa planète d'origine. Quoiqu'il en soit, ces gestes furent suivis de l'émission soudaine d'un rayon qui illuminait les témoins et leur environnement. L'un d'eux cria : «C'est un laser... un laser !», et ils retournèrent précipitamment à leur voiture, où ils se sentirent tous un peu trop peureux, car ils réalisèrent que le rayon lumineux intense ne leur avait fait aucun mal et n'avait fait que les éblouir pendant quelques secondes.

Donc, retrouvant leurs esprits, ils s'intéressèrent de nouveau à l'entité et notèrent ses caractéristiques.

En se basant sur l'environnement, ils déduisirent que l'être mesurait plus de 2 mètres (l'enquête ultérieure sur le site démontrera que l'entité devait mesurer environ 2,40 mètres et que la lumière rouge devait se situer environ 1,80 mètre du sol. A partir des descriptions fournies, il semblerait que le corps de l'entité était proportionnel à sa grandeur. Sa tête était à angle droit sur ses épaules (N. D. R. : il s'agissait peut-être d'une sorte de scaphandre), et la combinaison qui recouvrait entièrement l'entité était de couleur argent métallisé. Cette luminescence était due à une réflexion du clair de lune. Comme décrit précédemment,

deux intenses lumières rouge-orange brillèrent alternativement, à différents intervalles, à l'endroit où auraient pu se situer les yeux d'un être humain.

Certains des témoins virent une «boîte noire» sur le bras droit de l'entité, alors que d'autres décrivirent une sorte de ceinture métallique. Il est évident que les témoins ne fixèrent pas leur attention sur les mêmes caractéristiques ; ils n'étaient pas d'accord entre eux sur la «boîte noire» ou la «ceinture», et aucun ne remarqua la présence d'une quelconque extrémité préhensible.



Bien que les membres inférieurs de la créature aient toujours été cachés par les buissons, l'être semblait se mouvoir sans plier les genoux.

Les mouvements étaient exécutés de façon «rigide», mais sans perte d'équilibre, et l'entité ne tourna jamais le dos aux 7 hommes. Ceci fut constaté même lorsque les témoins apeurés s'éloignèrent à plusieurs reprises.

Les témoins dirent avoir entendu rouler des blocs de pierres, et attribuèrent ce phénomène à la présence d'autres entités non visibles. Toujours est-il qu'à 3 h 15, ils décidèrent de retourner au village pour rechercher d'autres témoins éventuels, mais n'en trouvant aucun, allèrent de nouveau à la carrière où ils arrivèrent à environ 3 h 30. Cette fois-ci, ils ne virent plus ni objet, ni entité. L'étrange et effrayante aventure des témoins était terminée.

Ils retournèrent à leur domicile respectif et se couchèrent.

L'ENQUETE DE LA GENDARMERIE :

Le lendemain matin, ce fut Mr Riefoli qui, en parlant avec des amis dans un bar et des personnes qu'il connaissait, révéla ce qui était arrivé en racontant les mésaventures de la nuit.

A aucun moment, les habitants de Sturno ne recherchèrent les six autres témoins, et certains d'entre eux retournèrent à la carrière où l'on trouva trois grandes traces circulaires. La nouvelle de cette étrange aventure nocturne parvint bientôt aux oreilles du Maire, le Docteur Alberto Forgione, qui immédiatement rapporta l'affaire au bureau de Gendarmerie de Frigento. Les gendarmes arrivèrent sur place, examinèrent les traces, puis, l'après-midi du même jour, le 31 août, emmenèrent les 7 témoins à la Gendarmerie. Les 7 hommes furent ensuite interrogés séparément, puis confrontés tous ensemble.

Les dépositions individuelles furent ensuite signées, et les gendarmes demandèrent aux témoins de garder le silence sur leur aventure. «Il vaut mieux tout oublier, dans l'intérêt général», dirent-ils. Et lorsqu'on leur demanda pour quelle raison il leur fut répondu qu'ils obéissaient à des «ordres supérieurs».

ENQUETES ULTERIEURES :

Les habitants de Sturno déclarèrent aux enquêteurs Telarico et Russolillo que les témoins étaient connus comme des personnes sérieuses et dignes de confiance ; ceci fut confirmé par le Maire de Sturno lors d'une conférence de Presse qui eut lieu à la Mairie le 3 septembre 1977.

Les deux enquêteurs se rendirent ensuite à Gesualdo, village proche de Sturno, un ou deux jours plus tard, où ils interrogèrent un fermier et sa famille. Ils apprirent que ces personnes avaient vu une étrange «étoile filante» d'un diamètre apparent de 10 cm à bout de bras. Ce phénomène, de couleur rouge ardent, était apparu 6 jours auparavant. Il s'immobilisa dans le ciel, et pendant cet arrêt, cette «étoile» dirigea un rayon de lumière en direction du sol. Ce rayon, de couleur rouge, semblait être dirigé vers Sturno.

D'après les descriptions fournies, l'étrange «rayon» pourrait être assimilé à une manifestation du phénomène connu de «lumière solide». Quand le rayon «se retira», «l'étoile s'évanouit» à grande vitesse. Ces témoins furent profondément impressionnés par ce qu'ils avaient vu, et ils interprétèrent ce phénomène comme un mauvais présage.

Il est très important de noter que les témoins ignoraient totalement ce qui s'était passé à Sturno.

UN AVIS TECHNIQUE ET DES EXAMENS PHYSICO-CHIMIQUES :

L'opinion de l'ingénieur Carmine Cangero de Naples est très intéressante.

Il a examiné les trois traces sur l'espace plat en face de l'escarpement de la carrière, et analysé 1 cm² de terre pour déterminer son élasticité. Il déclara, par la suite, qu'une pression au moins égale à 40 tonnes avait été appliquée sur les sommets du triangle isocèle formé par les traces d'atterrissage.

Durant leurs recherches, les enquêteurs ramassèrent également, dans l'une des dépressions des traces, des éclats de pierres qui avaient évidemment été profondément enfoncés dans le sol.

L'analyse chimique des échantillons recueillis sur le site aboutit aux résultats suivants : la composition de base était du carbonate de calcium, avec la présence de magnésium, de fer et de quartz.

Quand les échantillons furent examinés au microscope, de légères traces d'une substance métallique furent observées sur leur partie supérieure (c'est-à-dire la partie probablement en contact avec l'objet). Mais cette quantité était si peu importante qu'il ne fut pas possible de la soumettre à une analyse spectrographique ou chimico-physique.

Cependant, il fut possible de vérifier que la substance de couleur argentée ne s'oxydait pas au contact de l'eau et de l'air.

INTERROGATION DES TEMOINS SOUS HYPNOSE

Le témoin Mario Sisto fut examiné par un psychologue, le Docteur Mario D'Antuono, dans son cabinet à Naples.

A la fin de la séance, durant laquelle Mr Sisto avait réellement revécu son aventure, le Docteur d'Antuono déclara que sous hypnose il n'est pas possible d'inventer une histoire.

Le témoin Michel Riefoli fut le second à être questionné sous hypnose.

Il fut interrogé par le psychiatre Antonio Prevete, de Naples, qui pratique l'hypnose dans ses consultations médicales.

Après un résultat positif, le Docteur Prevete déclara qu'il n'y avait aucun doute à avoir au sujet de l'aventure de Mr Riefoli ; il avait réellement vu un être qui n'était pas humain.

Quelques temps après, Mario Sisto et Michel Riefoli furent invités à Turin à la demande d'un journal américain « The National Enquirer ».

Ils furent placés sous hypnose séparément par le Professeur Franco Granone, neurologue et professeur de psychiatrie à l'Université de Turin. Le Professeur Granone déclara que les deux personnes furent placées sous hypnose profonde, période pendant laquelle ils répétèrent ce qu'ils avaient vécu en totalité, ou imaginé, ou entendu.

« Ce qu'ils dirent, ils le firent sans supercherie possible ; ils ont réellement aperçu, ou observé, ou imaginé cet être » dit le Professeur Granone. « Donc ils sont sincères. Seul un lavage de cerveau approprié peut conditionner un individu sain d'esprit, car, également sous hypnose, ou sous l'effet de drogues hypnotiques, il peut affirmer des choses fausses ou purement imaginaires ».

CONCLUSION :

Il s'agit d'un intéressant rapport sur une rencontre rapprochée du 3ème type. Sa crédibilité semble très bonne si l'on considère le témoignage indépendant du fermier et de sa famille, et les résultats des examens sous hypnose, même si une petite part de doute peut subsister suite au rapport de Turin.

Comme on peut le constater, cette observation d'un « humanoïde » pose à nouveau le problème auquel on n'a pas encore répondu :

« Est-ce que les humanoïdes sont des « robots » ou bien sont-ils des « êtres vivants » ? Il est un fait que les 7 témoins furent tous d'accord pour dire que l'étrange silhouette se déplaçait sans plier les genoux — ce qui est impossible pour des êtres humains.

(N.D.R. = note du rédacteur)

NOS ACTIVITES :

ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs).

GRUPE TECHNIQUES ET RECHERCHES

Nous mettons à la disposition des lecteurs :

— Le « service lecteurs » qui oriente ou conseille le lecteur dans ses activités (enquête, photographie, réalisations, mesures, etc...).

Réponse à votre question contre 3 timbres à 1,30 F pour participation aux frais.

— La fiche de documentation suivante : Comment créer et organiser un réseau téléphonique local efficace (envoi contre 3 timbres à 1,30 F).

— Les plans et schémas permettant la réalisation de :
— détecteur magnétique
— détecteur de variation de luminosité nocturne
— détecteur acoustique (F > 4 KHz)
— compteur Geiger Muller
— pulsographe
— fréquence mètre (adaptable au pulsographe et au compteur Geiger).

Envoi de chaque plan contre 5,10 F.

— Schéma avec explications pour la réalisation d'une station photographique automatique (envoi contre 12,00 F).

— Les accessoires suivants :
— aiguille aimantée L = 80 mm avec chape agathe, pour la réalisation de votre détecteur magnétique (envoi contre 29,00 F).
— plaquette Polaroid de 7 x 7 cm pour photographie ou observation (envoi contre 13,00F).

Suite p. 26

Triple enquête à Bois-Arnault

près de Rugles (Eure)

par le Groupement
LDLN de l'Eure

LIEU :

— Hameau de la Moinerie (EURE)

DATE :

— Vendredi 25 Avril 1975
— De 21 h 30 mn à 21 h 45 mn

TEMOIN :

— Monsieur DUMONT Michel

CONDITIONS METEOROLOGIQUES :

— Nuit noire, ciel couvert.
— Pas de vent ni de pluie.

LES FAITS :

Nous sommes le Vendredi 25 Avril 1975, Monsieur DUMONT quitte comme d'habitude son travail, et rentre chez lui à 21 h 00. Vers 21 h 30 mn il sort ses chiens dans son jardin comme à l'accoutumé et attend qu'ils fassent leur petit tour et le reste, quand tout à coup son regard est attiré par une boule lumineuse de 40 m de diamètre, de la taille d'une bassine en cuivre qu'il a de suspendue dans sa salle de séjour, qui se déplace lentement au-dessus des toits du lotissement où il habite. Sa couleur est blanche-bleutée, lumineuse mais non aveuglante. L'observation dura 3 à 4 minutes. Le témoin rentra chez lui et raconta à ses 2 filles et à sa femme ce qu'il venait de voir, mais elles ne le crurent pas. La boule se déplaçait à l'horizontale en direction de RUGLES. Pas de changement de couleur, ni d'intensité, elle était blanc-bleutée «comme une étoile» (SIC). Pour le témoin, il n'avait jamais vu une chose pareille, et son seul regret, apprenant quelques jours plus tard, que la boule avait été vue immobile à 1,5 km de chez lui, quelques minutes plus tard, c'est de n'avoir pas pensé à prendre sa voiture dans le garage au sous-sol, et de la suivre.

NOTES PERSONNELLES DE L'ENQUETEUR :

Ce Monsieur très simple ne lit jamais de livre de science-fiction, préférant la chasse entre autre, et cette observation n'a suscité chez lui, aucune question sur ce qu'il avait vu. D'après les données du témoin, la boule devait se situer entre 100 à 300 mètres de lui, à faible altitude (15 à 30 mètres).

Il a semblé au témoin que la boule en se déplaçant, avait derrière elle une queue lumineuse, de même couleur que la boule.

DEUXIEME OBSERVATION DANS LA MEME NUIT

LIEU :

— Bois-Arnault (EURE)

DATE :

— Vendredi 25 Avril 1975
— De 21 h 15 mn à 21 h 30 mn

TEMOINS :

— Madame F. et ses 2 filles, Isabelle et Manuella
— Monsieur F.

CONDITIONS METEOROLOGIQUES :

— Les mêmes que précédemment, mais ciel plus dégagé.

LES FAITS :

La famille F. regardait tranquillement la télévision, lorsque Isabelle (15-16 ans), assise, face à la fenêtre, aperçut sur la droite une lueur vive. Toute la famille s'approcha de la fenêtre.

Un «objet» sic, rouge-orange, de 20 à 25 cm de diamètre, de la taille d'une «assiette» sic, légèrement ovoïde, assez éblouissant, arrive lentement de l'est vers l'ouest (venant du hameau de la Moinerie). Cet «objet», se trouve à environ 8 à 10 mètres d'altitude et à une distance de 50 à 100 mètres pour Mme F. et 500 m pour sa fille. Arrivé en face de la maison, cette lueur qui tourne lentement sur elle-même, s'immobilise, descend à 2 ou 3 mètres du sol et sans s'arrêter, se déplace légèrement sur la gauche, face aux observateurs et se trouve cachée derrière un sapin qui orne la pelouse de Mr F. Quand la famille F. quelques secondes plus tard, sort, plus rien n'est visible.

Les témoins, ayant eu un peu peur, n'allèrent pas voir dans le champ, en face de chez eux, où l'«objet», s'était immobilisé.

NOTES DE L'ENQUETEUR :

Mise à part une erreur de quelques minutes dans l'heure de l'observation de Mr DUMONT ou des F., l'«objet» a d'abord été vu par Mr DUMONT puis entre deux, il change de couleur et sa taille se réduit (halo), Mr et Mme F. habitent à 1,5 km de Mr DUMONT et ils ont vu «l'objet» arriver d'où habite Mr DUMONT, et Mr DUMONT a vu «l'objet» quelques secondes auparavant se diriger vers RUGLES, soit vers l'endroit où habite les F. à priori il s'agit donc du même «objet» sic.

— Y a-t-il eu atterrissage ?

— Point important (voir schémas), une ligne E.D.F., Moyenne tension passe à 10 m de la maison des F., coupant la direction de l'O.V.N.I., qui se déplaçait, à hauteur de ses lignes. Est-ce pour cela qu'il s'est arrêté à 120 m de la ligne, et qu'il a changé de direction ?

— Témoins sérieux, étant sceptiques avant de voir cet «objet».

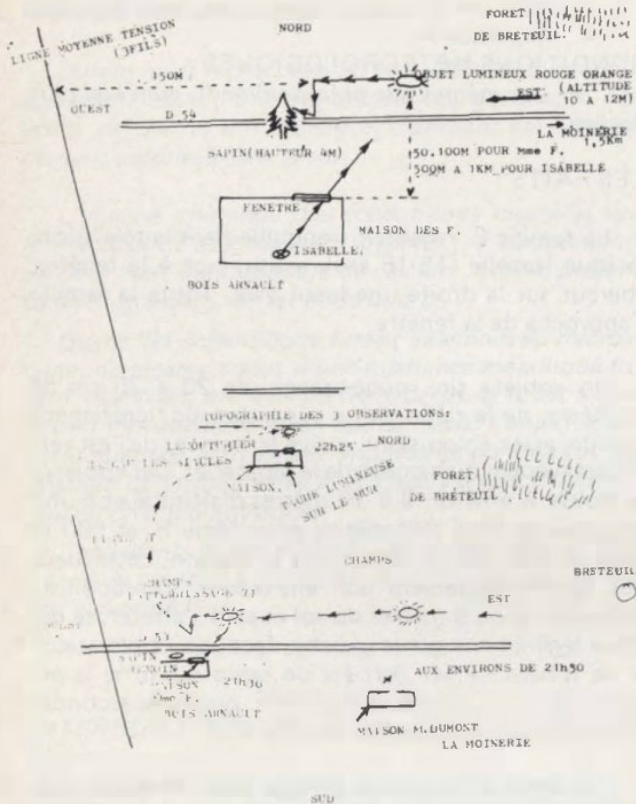
TROISIEME OBSERVATION DANS LA MEME NUIT

LIEU :

— Hameau les Siaules (EURE)

DATE :

— Vendredi 25 Avril 1975.
— De 22 h 26 mn à 22 h 35 mn.



LES FAITS :

Il était 22 h 25 mn et le jeune fils de Madame LECOUTURIER âgé à l'époque de 14 ans rentrait dans sa chambre non éclairée (car le bouton d'éclairage se trouve à l'autre bout de la pièce), lorsqu'il aperçut juste au-dessus de son lit, sur le mur, une 1/2 sphère lumineuse d'un blanc étincelant. (La fenêtre de la chambre n'a pas de rideau et se trouve face au lit). Il s'arrêta dans le noir, stupéfait. Son regard ne pouvait plus quitter cette lumière incomparable. Elle oscillait légèrement sur place et malgré que le papier du mur soit terne et un peu passé, cette lumière éclairait sur le mur, comme le soleil venant frapper dans un miroir. Le papier était beige, avec des roses. Sous la 1/2 sphère très lumineuse, le dessous paraissait grisâtre. Revenu de sa surprise, il appela ses 2 soeurs qui virent à leur tour le phénomène lumineux et décidèrent d'aller prévenir leurs parents se trouvant dans une pièce voisine. Seule Madame LECOUTURIER vint, son mari croyant à une farce, et constata le phénomène également, conseillant même aux enfants de ne pas toucher le mur où se trouvait cette lueur, de peur que ça brûle ! L'observation a duré 5 minutes, mais ils n'osèrent pas aller regarder à la fenêtre, tellement ils avaient peur. (Il faut dire que le lieu est isolé !). Le phénomène lumineux se trouvait au Nord par rapport à la maison. La 1/2 sphère avait à peu près 25 cm de diamètre (subjectif). Pas de changement de couleur ni d'intensité. Ils allèrent tous les 4, discuter dans la cuisine, pendant 10 à 15 mn et quand ils revinrent dans la chambre, la lueur avait disparu.

NOTES DE L'ENQUETEUR :

A priori le même «objet» vu vers 21 h 30 par Mr DUMONT, puis quelques secondes après, en face de chez les F., et 50 mn plus tard la lueur dans la chambre du fils de Mme LECOUTURIER distant de 5 km des 2 autres, correspond au même objet qui sillonnait ce soir là un secteur bien particulier. Rappelons qu'il a été vu également cette même nuit, un objet au-dessus de la ville de BRETEUIL, distante de seulement 15 km. Cet «objet» donnait l'impression de chercher un contact : (vitesse lente, rasant les toits des maisons, s'immobilisant en face d'habitations, comme chez F. et LECOUTURIER). Impressionnant ballet dans cette nuit du 25 Avril 1975.

TEMOINS :

— Madame LECOUTURIER Hubert, ses 2 filles et son fils.

CONDITIONS METEOROLOGIQUES :

— Les mêmes que précédemment. (Nuit noire sans lune).

Suite de la p. 24 : NOS ACTIVITES

Nous serions reconnaissants aux lecteurs qui voudraient nous aider en nous adressant :

- les timbres oblitérés qu'ils reçoivent, même ordinaires, de France et autres pays.
- toute carte, même ancienne (quel que soit le lieu, le pays, l'échelle).
- livres et ouvrages divers, même anciens, traitant des régions de France (vie, activité, coutumes, légendes, géographie, météorologie).

Informez-nous de tout appel de détecteur en précisant : date, heure, lieu, type de détecteur, s'il y a eu observation ou photographie et quelle est cette observation.

Il ne sera plus adressé de plans ou répondu au courrier qui ne respectera pas les consignes ci-dessus.

Responsable « Techniques et Recherches » :
Christian De Zan — 53, le Parc - 78540 VERNOUILLET.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse programmation, perfo-verify. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : FIDURO, 6, rue Mouton Duvernet, 75014 PARIS (timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Leo Boulys sou, 40000 Mont de Marsan. (Timbre réponse S.V.P.) Tél. (58) 75-59-19

Enquête à St-Jacques-de-Nehou (Manche)

Voir sur couverture le croquis montage de M. Philippe PLANARD, d'après photo du site)

Date et lieu : Vendredi 27 avril 1979 5 h TU ou 7 h heure légale en France. Lieu dit Beauquesnay.

Le témoin : Alexandre LETULLIER, 67 ans cultivateur retraité.

Temps : ciel couvert au moment de l'observation, astres étoiles non visibles, le jour commence à se lever, vent faible du Nord.

Le témoin se dirige vers la stabulation et plus précisément la salle de traite.

Mr Letullier arrive près de la stabulation et tourne la tête vers ses champs à sa droite en direction du Nord Est. Il voit une lueur dans les arbres au fond : «tiens le soleil se lève» pense-t-il puis reste choqué : «mais, bon sang, le soleil ne se lève pas là» (il se lève plus à l'Est) Mr Letullier ne porte plus attention et va continuer son chemin quand, (je cite) «d'un seul coup d'un seul comment que c'est arrivé là, je n'en sais rien ; je vois une boule rouge, rouge vraiment vif, qui devait être devant les fils puisque je les voyais de chaque côté. Au début elle était pas vraiment ronde, si vous voulez comme un ballon de rugby. Elle est devenue ronde petit à petit».

Il n'y avait qu'un seul objet qui semblait être dans les fils électriques de moyenne tension de 30 kv à droite du croisement.

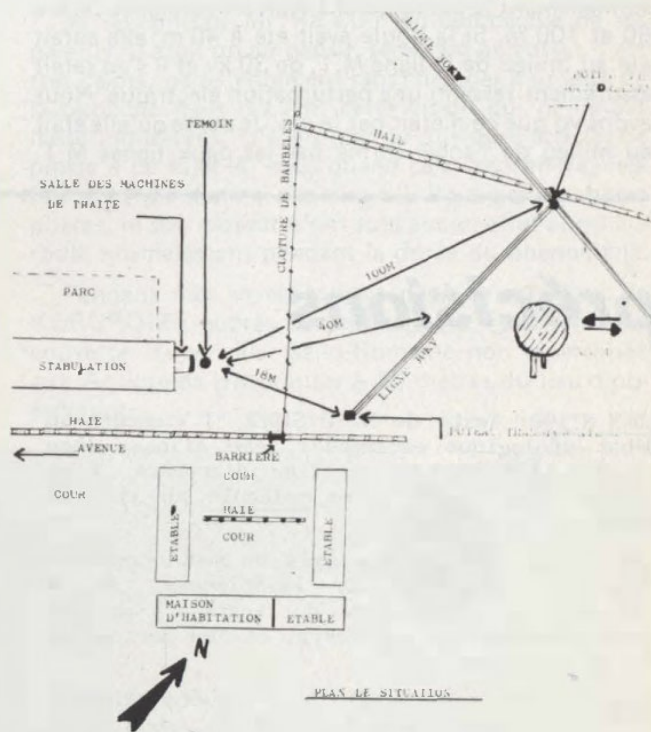
L'objet arriva de face par rapport au témoin donc n'avait pas de trajectoire apparente. La disparition au fond du champ se fit de la même manière : il monta et descendit sans dépasser la hauteur des arbres et disparut très rapidement sur l'horizon en direction de Valognes.

La forme de la boule : tout d'abord aplatie comme un ballon de rugby, petit à petit elle s'est arrondie. Mr Letullier ne voyant plus très clair, je n'ai pas pu lui faire préciser le diamètre de la boule avec le comparateur. Il l'estime à trois fois la longueur de la face du petit cabanon un sur la photo n° 1 qui fait 2,5 m soit 7,5 m.

Mr Letullier regardait donc la boule, très intrigué quand soudain, deux bras sortirent sur la droite de l'engin, faisant corps avec la boule et de même couleur. Mr Letullier les estime de la longueur d'un bras, soit 60 cm sur 10 à 15 cm de large. Il ne peut me préciser s'ils sont ronds, carrés ou rectangulaires. Ces deux bras se sont mis aussitôt en mouvement alternativement : pendant que l'un semble rentrer dans la boule, l'autre semble en sortir et inversement. — Ce mouvement peut être dû à un effet d'optique provoqué par un oscillement de la boule selon un axe vertical.



A ce moment Mr Letullier a reculé d'environ 5 m en appelant sa fille et par la même occasion à vu que les lumières de la maison étaient toujours allumées. — (l'objet ne semble avoir eu aucun effet sur le réseau électrique) —. La fille du témoin est arrivée environ 1 mn plus tard et la boule a disparu à ce moment là, si bien qu'elle n'a vu juste qu'une lueur.



L'objet n'a pas totalement disparu ; au fond du champ derrière les arbres situés à environ 500 m (distance mesurée par le témoin précédemment). Mr Letullier et sa fille voient toujours une lueur.

La boule réapparaît avec les bras tournés vers la gauche. C'est à ce moment qu'elle fait plusieurs, va et vient verticaux ne dépassant pas la hauteur des arbres avant de disparaître très rapidement en direction de VALOGNES c'est à dire le Nord Est.

La boule était d'un rouge très vif — «comme un fer qui sort de la forge» — pour reprendre l'expression du témoin. Les bras étaient exactement de la même couleur.

La boule émettait un rougeoiement dans le ciel et tout l'espace l'environnant. Lors des disparitions temporaires, puis définitives ensuite, il y eut persistance pendant quelques secondes d'une traînée rouge.

Diamètre estimé de la boule : 7,5 m
Longueur des bras : 60 cm
Largeur des bras : de 10 à 15 cm.

Mr Letullier a vu la boule de près pendant environ 3 mn, l'observation totale a duré une dizaine de mn.

Le témoin n'a rien ressenti.

Le troupeau de vaches n'a pas eu de réaction particulière, néanmoins les bêtes avaient toute la tête tournée vers le point d'apparition de l'ovni quand Mr Letullier les a vues.

Notes Personnelles :

Mr Letullier estime la boule à environ 40 m. Personnellement je pense qu'elle était plus éloignée : entre 60 et 100 m. Si la boule avait été à 40 m, elle aurait été au milieu de la ligne M.T. de 30 kv et il s'en serait assurément ressenti une perturbation électrique. Nous avons vu que ce n'était pas le cas. Je pense qu'elle était au milieu de l'angle formé par les deux lignes M.T.



(voir schéma), les cables de l'une disparaissant réellement derrière la boule, la vision des autres étant absorbée par la luminosité de celle-ci ce qui a fait croire à Mr Letullier que la boule était en avant des fils.

Mr Letullier ne croyait pas particulièrement aux OVNIS mais il sait maintenant qu'il y a quelque chose. Il n'est pas près d'oublier ce qu'il a vu.

Lundi 30 avril en fin d'après-midi, je passe à la gendarmerie de St Sauveur le Vicomte qui a effectué une enquête.

Je suis reçu par un gendarme assez jeune. Après présentations d'usage, il m'a fait savoir fort poliment qu'il n'avait pas à me communiquer les éléments de l'enquête. Il n'a pas voulu me préciser s'il avait participé à cette enquête.

Il a bien voulu me dire qu'un rapport a été rédigé dont il gardait un exemplaire et en envoyait d'autres au préfet, à la sécurité militaire et à leurs supérieurs.

précisions

LDLN N°190: Texte de M. J.SIDER "T.V:encore un débat ufologique escamoté": 4ème ainea, 4ème ligne, lire auteurs au lieu d'acteurs. 9ème ainea, 2ème ligne, lire molécule au lieu de module.

LDLN N°191: nous avons omis de mentionner que c'est M. J.F.GILLE, Dr ès-Sciences, qui a effectué la traduction du texte "L'absence d'extra-terrestres sur Terre, et les perspectives du programme CETI".

LDLN N°192: 1/ Au sujet de l'enquête "Passage d'UFO avec bruit, à Presle (Loire), nous avons retrouvé l'enquêteur; il s'agit de M. Richard VARRAULT du Cercle Lyonnais "LDLN" 11 Bis Rue Charles-RICHARD 69003 LYON.
2/ L'auteur de la lettre, publiée page 32, "Deux réminiscences extra-terrestres dans la Bible" est M. Hilaire HELM.

Collaborez au réseau de
détection magnétique...

un détecteur vous le permet...

Il est équipé des composants les plus modernes ce qui lui assure une fiabilité exceptionnelle. Un voyant lumineux permet une orientation facile.

Prix monté (avec coffret plastique 150 x 80 x 50 mm) 193 F.

Règlement à la commande : port et emballage : 14 F.

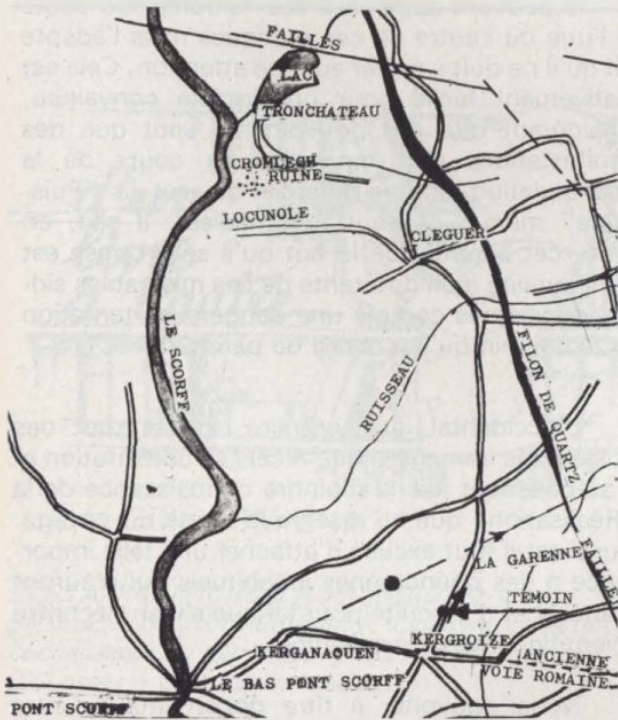
Envoi contre-remboursement : ajouter 7,00 F.

Adressez vos commandes à . RADIO M.J.
19, rue Claude Bernard 75005 PARIS.

N.B. : Ne pas utiliser de piles 9 volts mais quatre piles alcalines R6 (une note paraîtra à ce sujet dans notre prochain N°)

Sur la route de Pont-Scorff à Cleguer (Morbihan)

Témoïn : Mr REMOT François
Date : 1ère quinzaine de Février 1979
(avant la tempête de neige)
Heure : 23 h 30 - 24 h 00
Durée : 3 à 4 minutes
Lieu : Embranchement de Kergroize
Direction : Bas PONT-SCORFF l'ENFER
Ciel : couvert
Taille n° 15 du comparateur
Angle : 1' 45°
Couleur intérieure : Bleu 299 A
Couleur extérieure : Orange 805 + A
Pleine mer : Coefficient 98 le 1er à 7 h 26 & 19 h 49



Notre témoin a passé sa soirée au cinéma d'HENNEBONT (un western). Celui-ci terminé, il rentre chez lui, en voiture.

Il prend la Nationale 169 puis le D. 26 qui passe aux carrefours du Poteau Rouge et de Saint-Severin sur la commune de CAUDAN en direction du bas Pont-Scorff, il quitte la départementale 26 et s'engage sur un chemin vicinal qui le mènera au carrefour de Kergroize puis vers la commune de CLEGUER où il habite avec ses parents.

Il vient juste de quitter ce carrefour, lorsqu'il voit devant lui, traversant la route, à ± 20 mètres au-dessus de celle-ci, une boule orange. Elle vient de sa gauche vers la droite en ligne rectiligne, au niveau des rares arbres bordant la route. Elle avance rapidement en s'allumant et s'éteignant d'une façon régulière par pulsation.

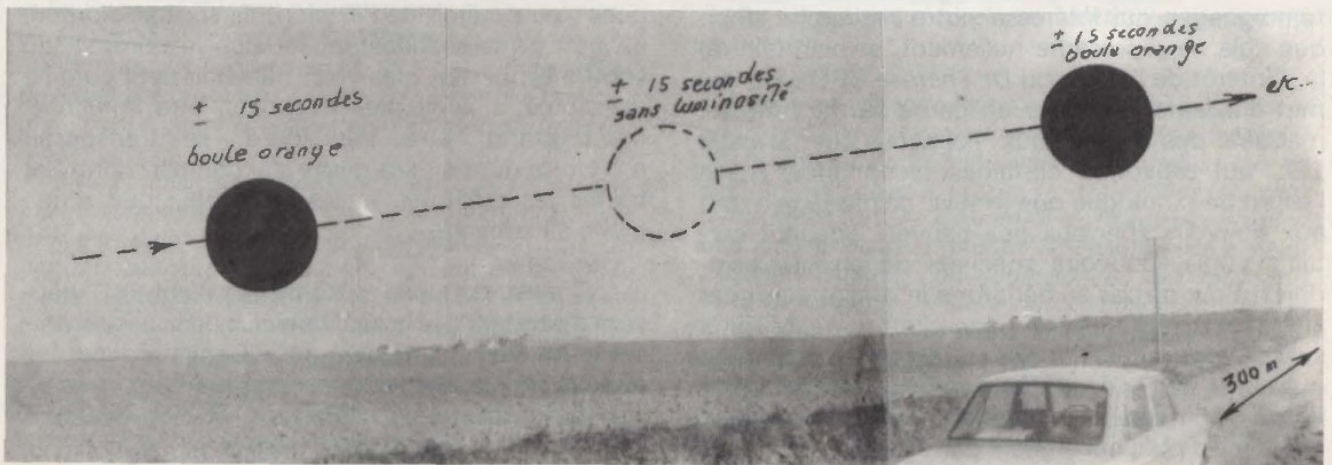
Avant qu'elle ne disparaisse à sa vue, il a le temps de voir que l'intérieur est baigné d'une lumière bleue et les bords bien distincts, de couleur orange.

Notes de l'enquêteur :

J'appris cette observation par Mme LEGAL de COSQUERQUELEN en CLEGUER qui avait entendu cette histoire au bourg de cette commune.

Je rencontrais Mr REMOT en compagnie de ses parents. Il avait un air pensif, semblant ailleurs... Il est très calme, parle lentement sans chercher à se faire de la publicité mais revivant cette vision qui ne l'a pas laissé indifférent. (J'avais bien lu quelques articles de presse à ce sujet-là, mais quand cela vous arrive, cela fait un drôle d'effet) me dira t-il. Il précise que ni ses phares, ni son moteur n'ont subi aucun effet et qu'il a roulé normalement pendant la durée du phénomène.

Pendant mes investigations dans ce carrefour de KERGROIZE auprès des cultivateurs, je ferai la découverte d'une villa Gallo-Romaine non répertoriée aux Antiquités Historiques à 50 mètres du lieu d'observation.



LA «CONSCIENCE-ENERGIE» STRUCTURE DE L'HOMME ET DE L'UNIVERS
par le Docteur Thérèse BROSSE

C'est un ouvrage enrichissant dans de nombreux domaines : sur la nature de l'homme, son exploration expérimentale et instrumentale, sur le psychisme, la tradition de l'Inde, la pratique du yoga, les manifestations psychiques, la croissance psychologique de l'enfant, la matière et l'esprit, la nature du réel... etc... 18 chapitres où tout ce qui peut concerner l'homme est passé en revue.

Auteur de nombreux ouvrages : Le syndrome périphérique de l'insuffisance aortique. L'éducation de demain, problèmes d'éducation (publication UNESCO), Enfants sans foyers (publication UNESCO), Etudes instrumentales des techniques du yoga, de nombreux symposium, et des documents UNESCO sur les problèmes de l'éducation.

Dans son ouvrage le docteur Thérèse BROSSE expose à travers une expérience scientifique, et les missions qu'elle a accomplies en Inde, ses conclusions sur un travail solitaire de cinquante années. C'est comme un jalon, un point de convergence des sciences, de la philosophie, des sciences humaines, de la spiritualité.

Faire une analyse est quasi impossible par la diversité des sujets traités qui, tous cependant, ont trait à notre humanité. Les citations de textes sont extrêmement nombreuses avec les références précises des ouvrages consultés : 225 en tout où l'on relève sans ordre préférentiel des noms comme : Huxley, Schodinger, Lupasco, Charon, Godel, Penfield, Monod, Delpech, Krishnamurti, Ruyer, Piaget, Bachelard, Gazzanica, Koressio et Marchal, Costa de Beauregard, Eddington, Sartre, Linssen, Weil Simone, Lambilliotte...etc... Ouvrage de 431 pages format de 24 cm x 15,5 cm.

C'est un livre qui nous touche par les implications qu'il pourrait présenter avec l'étude des témoignages qui intéressent notre recherche. Bien que cela ne représente nullement, et bien loin de là, l'intérêt de l'étude du Dr Thérèse BROSSE, qui met d'ailleurs le lecteur en garde sur la curiosité malsaine des occidentaux, j'aimerais citer la page 162, qui provoque certaines résonances dans l'esprit de l'ufologue que je suis. Le passage a trait aux pouvoirs spéciaux que peuvent acquérir certains yogis, pouvoirs spéciaux dénommés «siddhis». Pour ne pas en dénaturer le sens je dois citer aussi les paragraphes qui encadrent le texte qui a suscité mon intérêt et qui est extrait de l'ouvrage d'Alain DANIELOU «Yoga, méthode de Réintégration». «L'Arche» Collection «Commentaires» 1951, ainsi qu'il est signalé par l'auteur.

«Ici, une différence épistémologique se manifeste entre la mentalité occidentale et l'orientale. S'il existe quelques yogis qui, encouragés par l'émerveillement maléfaisant des spectateurs occidentaux s'adonnent à la pratique et à l'exhibition des «siddhis», il est généralement admis, en Inde, que ces pouvoirs passagers sont une entrave définitive à la progression spirituelle en renforçant un égo dont la vocation (peu apparente hélas !) est cependant de se résorber dans le SOI dont il émane.

Ils peuvent apparaître ces "siddhis" au cours de l'une ou l'autre de ces pratiques mais l'adepte sait qu'il ne doit y prêter aucune attention. Cela est relativement facile pour un disciple convaincu, considérant que ces pouvoirs ne sont que des manifestations très naturelles au cours de la "manipulation" d'une Energie qui est la "Puissance" même, et peut tout réaliser. Il sait, en outre, cet adepte que le but qu'il se propose est d'une qualité bien différente de ces misérables siddhis considérés comme une dangereuse tentation sur le chemin qu'il a choisi de parcourir.

L'occidental, au contraire, ignore tout des possibilités immenses que recèle sa constitution et n'a également pas la moindre connaissance de la "Réalisation" que lui réserve le terme du voyage. Aussi est-il tout excusé d'attacher une telle importance à des phénomènes inhabituels qui n'auront d'intérêt et d'inocuité pour lui que s'il en déchiffre scientifiquement l'explication.

Nous pouvons, à titre documentaire, citer quelques uns des siddhis qui, d'après Alain Daniélu, constituent les "obstacles les plus redoutables que l'adepte rencontre dans son voyage vers la réintégration". Ce sont les pouvoirs dits "physiques" ou pouvoir de l'illusion. Ils sont au nombre de huit et se manifestent lorsque le contrôle du souffle est parfait ; les voici : devenir petit comme un atome, n'avoir plus de poids, être immensément grand, être très lourd, se transporter n'importe où, voir ses désirs s'accomplir, contrôler toutes les créatures et les éléments, jouir d'une gloire sans rivale.

Trente pouvoirs subsidiaires "subtils" peuvent s'acquérir par le seul exercice de la concentration ; en voici quelques uns : Connaissance des naissances passées, art de lire les pensées, invisibilité, connaissance du Cosmos... et bien d'autres. Ils sont moins dangereux que les précédents.

Enfin les pouvoirs dits "spirituels" sont les aspects supérieurs des mêmes phénomènes : connaissance de l'illusion de l'espace et du temps... connaissance du fait que l'on est le SOL... Par ailleurs, 84 postures (asanas) donnent chacune un pouvoir spécial : la destruction des maladies, la paix, la perfection des organes sensoriels, de l'intellect... Voilà de quoi frapper de stupéfaction les ignorants et les curieux occidentaux.

Nous devons considérer, nous aussi que tout cela est sans intérêt si ce n'est que de dissiper notre ignorance".

Oui, bien sûr, on reste stupéfait et tout près de douter de la réalité de cette citation. Illusion peut-être, mais certainement déploiement d'une

énergie qui existe en chacun de nous, cachée à nos yeux, mais qui se manifeste pour qui veut bien la reconnaître, et faire appel à elle.

Je reste songeur devant cette énumération des performances du yogis, toutes les manifestations du phénomène OVNI y figurent pour peu que l'on y réfléchisse. Ces yogis n'auraient rien à envier aux facultés que l'on est tenté d'attribuer au phénomène qui motive notre recherche. Et la question qui se pose est la suivante : si des êtres, quelque soit leur provenance, avaient acquis la pratique courante de ces facultés ? Ne serait-ce pas totalement incompréhensible pour nous ? Et si l'hypothèse est admise, combien tout s'éclairerait alors.

F.L. 29.11.79

N.B. : en vente aux Editions PRESENCE à St Vincent sur Jabron 04200 SISTERON.



par Gilles SMIENA

« LES APPARITIONS D'HUMANOÏDES »

par Eric ZURCHER. Editions A. Lefeuve, collection: connaissance de l'étrange - 1979 - 3ème trimestre - 333 pages - 26 portraits robots.

C'est encore avec plaisir que nous signalons aujourd'hui le livre d'Eric Zurcher : « Les apparitions d'humanoïdes ». Ce livre préfacé par François Gardes (1) est, avec les ouvrages déjà cités de l'équipe Gabriel (2) et de Figuet et Ruchon (3) un de ceux qui auront sauvé en 1979 l'honneur de l'ufologie par le sérieux et l'objectivité de leur recherche face à quelques autres ouvrages pseudo-scientifiques dont les auteurs se font une étrange gloire d'essayer d'en être les naufrageurs.

Eric Zurcher, de même que Alain Gamard et Jean Luc Rivéra qui ont participé à l'élaboration du livre font partie de la jeune génération des ufologues. Approximativement du même âge, ils ont eu la chance d'être sensibilisés très tôt à l'étude de ce déconcertant problème et de rencontrer dans leur entourage des « anciens » et des groupements qui les ont mis dans la bonne voie en leur donnant le sens du travail intègre et persévérant. Ce livre est pour eux le résultat de dix ans de travail et de réflexions et il doit être considéré

comme les prémices de travaux ultérieurs encore plus importants. On s'en réjouit, car avec de telles équipes, l'avenir de l'ufologie est assuré.

Première étude complète consacrée aux humanoïdes en France, elle est un peu le prolongement limité aux cas français de l'étude que Jader Pereira avait faite en 1973 sur un échantillon mondial d'humanoïdes et dont l'essentiel avait été publié à l'époque par le GEPA sous la forme d'un numéro spécial de sa revue (4) ; cependant l'étude de Zurcher est plus complète et fait le point actuel de la question sous une forme originale bien qu'un peu rapide encore.

Le livre comporte deux parties respectivement intitulées : - approche statistique - et - approche analogique -, le tout complété par un rapide historique de l'étude des humanoïdes depuis 1947 ; cependant on peut, pour la commodité de l'exposé, en détacher le premier chapitre qui fait à lui seul un tout homogène et envisager successivement trois parties : - la présentation des divers types d'ufonautes - l'approche statistique des diverses données du problème - l'approche analogique par comparaison aux divers cas de l'environnement humain qui offrent une certaine similitude avec l'ufologie, à savoir les apparitions religieuses, la parapsychologie, le folklore et le psychisme humain.

Le premier chapitre est donc consacré à la présentation des diverses catégories d'humanoïdes : présentation physiologique, habillement, attitudes envers les témoins, avec chaque fois un portrait-robot bien dessiné portant sur une page entière ; (d'autres portraits-robots complètent cette série au chapitre consacré au folklore). Lorsque l'on compare ces descriptions à celles données par Pereira, elles apparaissent moins fouillées et moins complètes, mais il faut tenir compte du fait que celles de Pereira portaient sur un ensemble international probablement plus riche que les données strictement nationales sur lesquelles s'est basé l'auteur. Un autre détail ne manquera pas de sur-

prendre également : l'Auteur, dans un but évident de clarté (signalé d'ailleurs en fin d'ouvrage) a volontairement réduit le nombre des catégories d'humanoïdes à 8 au lieu de 12 (et même en réalité de 17, car Pereira ajoutait en plus 5 groupes spéciaux !). L'intention est certes louable car on ne mettra jamais assez de clarté dans un tel casse-tête, mais on peut se demander s'il était bien nécessaire de bouleverser l'ordre établi par Pereira au point que les types 6, 3 et 11 de celui-ci deviennent respectivement les types 3, 4 et 6 de Zurcher ?

De nombreux ufologues risquent de voir se compliquer bien inutilement leur difficile travail de classement, et cela semble un peu dommage.

L'approche statistique des 7 chapitres suivants est par contre excellente et tout à fait dans la ligne actuelle de la recherche scientifique car c'est une méthode qui offre l'avantage de sortir du plan subjectif qui est par nécessité un peu celui de l'enquêteur et du chercheur isolé pour atteindre un niveau objectif indiscutable car chiffrable. Ces chapitres qui exposent les faits très clairement avec des graphiques représentent une somme de travail considérable qu'il faut porter à l'actif de l'auteur ; peu de simples lecteurs non accoutumés à ce travail peuvent imaginer le nombre d'heures de travail fastidieux que cela représente. Zurcher passe successivement en revue la répartition temporelle puis géographique des atterrissages, ensuite il étudie les témoins et les « objets », — c'est à dire ce que l'on appelle plus couramment les engins apparents —, les traces au sol, la paralysie et les autres effets du phénomène et enfin les ufonautes eux-mêmes.

Si une telle étude n'apporte à première vue rien de sensationnel, elle est cependant très utile par les multiples précisions quelle apporte à tous les niveaux, précisions chiffrées, ne l'oublions pas. Cela permet, de ci, de là, la mise en valeur de détails curieux qui auraient échappé à un travail moins minutieux ; d'autre part, à la fin de chaque chapitre des commentaires de l'auteur reprennent les points les plus intéressants et des références nombreuses renvoient le lecteur à des lectures complémentaires sur chacun des points observés. C'est là, comme aurait dit Robin (5) un travail d'entomologiste ; c'est exact, mais c'est un travail très utile pour les vérifications et les confirmations éventuelles d'un pays à l'autre. Il peut aussi permettre de compléter utilement les notes personnelles des ufologues moins bien renseignés.

Ajoutons que, dans le cadre de certaines controverses actuelles, ces données statistiques se retrouvant identiques à celles des autres pays ou de l'ensemble mondial, elles prouvent à l'évidence que nos enquêteurs ne sont pas du tout les « farfelus » que certains auteurs en mal de démolition tous azimuts voudraient nous faire croire en remettant odieusement en question certaines enquêtes anciennes ; elles prouvent que le travail avait été bien fait.

La seconde partie du livre est consacrée à une très bonne — quoique inévitablement un peu rapide — étude analytique du problème humanoïde par comparaison avec d'autres phénomènes de l'environnement

humain qui présentent avec lui un certain nombre d'analogies. Les plus prometteurs de ces domaines sont incontestablement les apparitions religieuses et les données du folklore, encore très peu étudiés... et pour cause : il s'agit là de domaines tellement spéciaux où les données de base sont difficiles à trouver si l'on veut sortir du banal et où il ne faut s'aventurer qu'avec une extrême prudence car ils contiennent autant d'embûches que l'ufologie sinon plus. Ces deux aspects du problème avaient d'ailleurs été signalés par J. Vallée en 1974 dans son livre « Chroniques des apparitions extraterrestres ».

L'auteur n'a pu qu'effleurer ces problèmes, et il regrette, mais il faut lui reconnaître le grand mérite d'avoir d'une part été très clair, traitant méthodiquement les différents aspects de chaque question, et aussi d'avoir su garder la mesure qui convenait en ne faussant pas les problèmes par des considérations personnelles ou des développements inconsidérés ; cette clarté et cette mesure sont encore tout à son honneur, vu surtout son jeune âge. Bien sûr, cette seconde partie est plus subjective que la première et il pourra arriver que le lecteur ne soit pas d'accord avec tel ou tel détail précis ou telle optique indiquée par l'auteur ; c'est normal et cela n'enlève rien à l'ensemble qui reste très solide et également bourré de très nombreuses références bien choisies.

Le livre se termine par un rappel de quelques données essentielles du problème ovni et humanoïde qui semble dépasser le cadre de nos schémas mentaux : d'abord la répétitivité du phénomène si curieusement rythmée qu'elle évoque irrésistiblement les méthodes mises au point en éthologie par les scientifiques à propos du comportement des animaux ; ensuite l'importance de plus en plus évidente des facteurs technologiques comme les scènes animées et tridimensionnelles qui évoquent la technique du laser et les autres phénomènes apparentés aux vibrations lumineuses problème bien mis en évidence par l'équipe Gabriel (6) ; enfin la parfaite maîtrise du temps qui semble assurer au phénomène son invulnérabilité apparente. A l'opposé, le double rôle joué par le témoin, à son insu souvent, rôle à la fois de spectateur et d'acteur est également bien mis en lumière dans cette étude.

On aurait pu faire grief à l'auteur de s'être contenté (pour une question de place) de faire un simple listing des cas, accompagné d'une brève notice des principales sources, sans nous donner un rapide résumé de chacun des cas ; en effet un certain nombre de ceux-ci ne sont connus que de lui-même ou de quelques spécialistes et les nombreuses allusions qu'il fait à ces cas dans son texte deviennent incompréhensibles ; d'autre part, il ne faut pas oublier qu'un livre est écrit non seulement pour quelques connaisseurs bien au courant des problèmes, mais aussi pour un public qu'il faut souhaiter le plus large possible et que les simples lecteurs ignorent généralement tout de chacun des cas cités si l'on n'indique que le lieu et la date des apparitions.

Nouvelles récentes (presse)

NUIT DU 12 AU 13 DECEMBRE 1979. ROMANS (Drôme)

Vers minuit, M. T. Rivera a vu à faible altitude un disque multicolore qui semblait tourner sur lui-même ; l'objet se déplaçait à très vive allure en laissant derrière lui une traînée aveuglante...

("Tribune Le Progrès" du 14/12/79)

DECEMBRE 1979. LARNACA (Ile de Chypre)

Un OVNI a survolé l'aéroport de Larnaca et la ville de Paphos, il a également été vu par plusieurs pilotes d'avions de ligne qui se trouvaient alors dans ce secteur.

("Le Parisien" du 14/12/79)

LE 23 DECEMBRE 1979. GIEN

4 cercles très réguliers de 3,50 m, 4,50 m et 5 m ont été retrouvés ancrés dans le sable à une profondeur de 10 cm, près de l'étang de la Grand Rue.

("Journal de Gien" de la fin décembre 1979)

LE 24 DECEMBRE 1979. CASTROCONTRIGO (Espagne)

A 300 km au N.O. de Madrid, dans la province de Leon, plusieurs personnes ont vu un OVNI qui est revenu 3 soirs de suite à la même heure, en laissant derrière lui une traînée multicolore.

("Dépêche du Midi" du 27/12/79)

LE 25 DECEMBRE 1979. ST CYR (Hte Vienne)

Vers 18 h 30 un automobiliste s'est trouvé sur la route face à un engin cylindrique rouge foncé d'un diamètre de 3 m et d'une hauteur d'1 m, muni de 3 hublots noirs, qui dégageaient de la lumière. Au moment où le témoin descendit de sa voiture, l'objet s'éloigna à une vitesse prodigieuse vers le sud.

("La Montagne" du 31/12/79)

LE 27 DECEMBRE 1979. GRAMAT (Lot)

Peu après minuit, deux jeunes étudiantes ont vu au-dessus d'une ligne d'arbres, une sphère composée de plusieurs points jaunes et oranges. L'objet descendit derrière les arbres, puis réapparut pour disparaître à nouveau en laissant place à un halo lumineux plus jaune et plus intense qui s'éloigna vers l'Est.

("Dépêche du Midi" du 29/12/79)

LE 29 DECEMBRE 1979. CREIL (Oise)

Vers 18 h, plusieurs personnes ont vu un objet rond émettant des lumières vertes rouges et bleues, qui se situait au-dessus d'Usinor.

("Le Parisien" du 1/1/80)

LE 1ER JANVIER 1980. SEPMES (Indre et Loire)

A 19 h 30, M. et Mme Berthet et M. Meunier ont vu une boule orangée scintillante munie d'une "queue" pointue apparaître très brièvement dans le ciel.

("Courrier de l'Ouest" du 5/1/80)

(suite page 34)

● ● ●
tions. Heureusement le récent livre de Figuet et Ruchon résout en grande partie le problème, il ne reste qu'une trentaine de cas inconnus. Pour remédier à cette lacune, un catalogue complémentaire de ces cas sera prochainement publié par les soins de LDLN que nous remercions au nom de tous les lecteurs.

En conclusion : une très bonne étude, quoique un peu trop rapide, mais claire, précise et sachant garder la mesure, qui arrive à son heure et permet de faire le point sur les apparitions d'humanoïdes en France et

sur les principales données de cette question extrêmement complexe.

- 1) auteur de «Chasseur d'ovni» Albin Michel 1976.
- 2) auteur de «Les soucoupes volantes, le grand refus» M. Moutet éditeur 1979 1er tr.
- 3) auteurs de «OVNI, le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France» Lefeuvre - 2ème Tr. 1979.
- 4) «Les extra-terrestres» 2ème numéro spécial de la revue «phénomènes spatiaux» - GEPA Paris 1974/4è tr.
- 5) auteur de «Les ovni ou la grande parodie» éd. de la Maisnie - Guy Trédaniel 1979 2è tr.
- 6) idem note 2.

DEBUT JANVIER 80. ROUVILLE (Oise)

M. Bromslac Paklidowski a vu une boule lumineuse rouge et jaune se déplacer parallèlement à la route sur laquelle il circulait.

("Dépêche du Midi" du 4/1/80)

FIN DECEMBRE 1979. ST POL DE LEON (Finistère)

Vers 1 h du matin, deux jeunes gens ont vu en direction de St Pol de Léon, une forte lumière bleu vert, clignotante. L'un d'eux prit des photos de l'objet. Soudain la lumière se déplaça dans le ciel avant de se stabiliser, puis quelques minutes plus tard elle partit très rapidement en laissant derrière elle une énorme gerbe d'étincelles avant de disparaître. Cette même nuit les radars de Landiviseau sont tombés en panne...

("Télégramme" du 17/1/80)

LE 28 DECEMBRE 1979. BOIS D'ARCY (Les Yvelines)

A 21 h 15, M. Jactin et 2 autres personnes ont suivi les évolutions d'un "cigare", entouré à sa base d'un liseret bleuté, et muni à l'une de ses extrémités d'un faisceau lumineux. L'objet resta immobile durant 45 mn à environ 200 m au-dessus d'un champ, puis soudain l'objet émit un flash puissant et s'éleva dans le ciel avant de disparaître.

("Toutes les nouvelles de Versailles" du 9/1/80)

LE 5 JANVIER 1980. BOURGNEUF EN RETZ (Loire Atlantique)

A 15 h 50, M. Hamoneau a vu au-dessus de l'île de Noirmoutier une sphère lumineuse et scintillante de couleur jaune. Le témoin appela alors les gendarmes qui purent observer le phénomène durant 1 h 10. L'objet se déplaçait dans une direction S.N et parfois restait stationnaire, il laissait derrière lui des ronds de fumée. L'objet disparut soudainement à très vive allure. Un phénomène semblable a été vu dans le ciel le jeudi suivant au même endroit.

("Presse Océan" du 7/1/80)

LE 5 JANVIER 1980. PROVINS (Seine et Marne)

A 20 h 40, une femme a aperçu une boule rouge avec des lueurs vertes se dirigeant vers les Grattons. Le phénomène disparut derrière la colline.

("Le Parisien Libéré" du 8/1/80)

LE 9 JANVIER 1980. VILLIERS EN BIERE (Seine et Marne)

Mme Courtier a vu au-dessus de la plaine de Villiers en Bière, une lumière très attirante surmontant une masse noire, stationnant à hauteur d'arbre. Quand le témoin s'est arrêté le phénomène a fait un tour et a disparu.

("Le Parisien Libéré" du 11/1/80)

DU 7 AU 12 JANVIER 1980. CHICLANA (Espagne)

De 18 h 30 à 20 h, tous les soirs de la semaine un objet lumineux de couleur jaune or a été vu par de nombreux témoins au-dessus de l'Ermitage de Ste Anne, à Chiclana dans la province de Cadiz.

("Est Républicain" du 13/1/80)

LE 12 JANVIER 1980. LE CROISIC (Loire Atlantique)

Vers 20 h 10, plusieurs personnes ont vu un point lumineux, plus gros qu'une étoile se diriger vers l'Ouest, comme 2 feux oranges accrochés à 2 mâts de bateau. L'un des témoins a pu prendre plusieurs photos sur lesquelles apparaît l'objet.

("Presse Océan" du 14/1/80)

N.B. Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON



Courrier

- Le phénomène OVNI : une des diverses manifestations de l'Intelligence Paraphysique

On constate quatre faits significatifs dans le phénomène OVNI : 1) ses apparitions 24 heures

sur 24 quelque part dans le monde, 2) ahurissante diversité de ses formes (souvent fantaisistes, mimétiques ou caricaturales), 3) existence indéniable d'un lien entre les OVNI et les phénomènes dits paranormaux et, par voie de conséquence, 4) présence d'une intelligence commune derrière les phénomènes OVNI et paranormaux. Il est donc évident que le phénomène OVNI n'est pas d'origine extraterrestre.

Les partisans de l'hypothèse extraterrestre (HET) s'obstinent à ne voir dans les OVNI que des

engins extraterrestres malgré l'incroyable diversité de leurs formes et à spéculer inutilement sur leur "mode de propulsion". Les fanatiques de l'HET oublient qu'il ne s'agit là que d'une simple extrapolation anthropomorphique de notre science matérialiste et mécaniste actuelle.

Selon moi, les voyages interstellaires, pour lesquels même la vitesse de la lumière est beaucoup trop lente, ne seraient réalisables que de manière immatérielle, par exemple, sous forme de voyage astral ou "hors du corps".

Il est hors de doute que les extraterrestres existent, mais ceux d'entre eux qui sont suffisamment évolués pour maîtriser les voyages interstellaires ou intergalactiques ne feraient pas appel à des moyens matériels primitifs tels que vaisseaux spatiaux. Ils voyageraient de façon non-physique. Pour des êtres si avancés, nous ne serions pas assez intéressants pour justifier des visites quotidiennes et sempiternelles, d'autant moins que notre système solaire ne serait pas le seul objet de leurs explorations galactiques ou intergalactiques. N'oublions pas que, rien que dans notre galaxie "La voie lactée", il y a 250 milliards d'étoiles dont notre Soleil n'est qu'une. On doit alors se demander pourquoi notre Terre reçoit des visites quotidiennes. Pourquoi cette assiduité obsessionnelle auprès de nous ? Et comment identifier notre Soleil parmi les 250 milliards d'étoiles ?

Or, les OVNI sont observés chaque jour à travers le monde. On est donc bien obligé de conclure que l'intelligence se dissimulant derrière le phénomène OVNI n'est pas extraterrestre mais parapsychique, c'est-à-dire située sur un plan d'existence supérieur à celui des extraterrestres. A cet égard, n'oublions pas que nous partageons avec les extraterrestres le même univers matériel. Les extraterrestres et le phénomène OVNI sont donc deux

choses bien distinctes, et il n'y a aucun rapport entre eux. Depuis plus de 32 ans, on a confondu les deux.

L'Intelligence Parapsychique, par contre, émane de l'Univers immatériel dont notre univers matériel n'est qu'une facette mineure. Elle est donc capable d'affecter toutes les formes concevables et inconcevables. En se manifestant sous forme de soucoupes volantes et d'humanoïdes, elle nous fait croire qu'il s'agit de visiteurs extraterrestres. Oubliant le vieux dicton "Les apparences sont trompeuses", les adhérents de l'HET sont tombés dans le piège !

Cette Intelligence Parapsychique, qui n'est ni bienveillante ni malveillante, se joue de nous en se transmogrifiant également en Sainte Vierge Marie, Monstre du Loch Ness, Abominable Homme des Neiges (Yéti) ou Hommes en Noir (Men in Black) et en provoquant toutes sortes de phénomènes dits paranormaux : le Triangle des Bermudes, les maisons hantées, le poltergeist, la possession, la hantise, l'envoûtement, le vampirisme, la combustion spontanée, les guérisons miraculeuses (du genre Lourdes et Fatima), la réincarnation, la médiumnité, etc.

Ce qu'on appelle "Bien" et "Mal" sont savamment mélangés dans ces diverses manifestations de l'Intelligence Parapsychique. En effet, le Bien et le Mal ne sont que des concepts purement humains et n'existent pas dans la Nature. Une chose est claire : les phénomènes OVNI et paranormaux exigent de notre part une révision totale, radicale et déchirante de nos convictions scientifiques, philosophiques et religieuses.

Julien KANEKO

informations...

● AUX LECTEURS DE LA VIENNE :

M. Jacques RIVIERE : Délégué Régional, multiplie ses efforts et serait heureux d'être secondé dans sa tâche. Veuillez le contacter à l'adresse suivante :

4 rue Testé 86110 MIREBEAU

● RESEAU TELEPHONIQUE DE CHARENTE-MARITIME :

Veuillez entrer en rapport avec :

M. Patrice DELCROS, rue des Jardins - CHARRON
17230 MARRANS - Tél. 01-52-22

**DANS NOTRE PROCHAIN N° :
LE POINT SUR LE CAS DE
CERGY-PONTOISE.**

TEXTE SUR "L'OVNI DE COCOYOC" : PRECISIONS

Une erreur dans ce texte: il était évidemment question de longueur focale et non d'ouverture du diaphragme. Un de nos lecteurs, M. Michel ANDRE, nous écrit: "Les données techniques de l'appareil utilisé étaient données comme étant un MINOLTA SRT 101, si l'objectif utilisé était d'origine MINOLTA, je peux vous assurer qu'il s'agissait d'un ZOOM ROKKOR MD 50 - 135 mm 1:4,5. Focale 50 mm - 135 mm. Ouverture 1:4,5 - 1:22. Dimensions (diamètre) 68,5 X 118 mm. Angle de vue 47° - 18°.

D'autre part, au 3ème alinea avant la fin, 4ème ligne, il fallait lire: "qu'il devait y en avoir sept (voir le diagramme). APRO, de son côté, estime qu'il devait y en avoir cinq"...

NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à : Librairie SCHRACK (Service LDLN) 43400 LE CHAMBON-S/-LIGNON. Selon disponibilité des ouvrages, le délai d'envoi pourra varier de deux à quatre semaines ; dans le dernier cas vous en serez informés.

LE COLLEGE INVISIBLE, par Jacques VALLEE. **Franco 49 F.** Citons parmi ces chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage la fonction d'Oemil - Les disques ailés - Vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. GELLER ? Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir. (Prix indiqué dans le prochain n°).

CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES : par J. Vallée. **Franco 16 F.**

LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES par Henry DURRANT. **Franco 47 F.**

LES DOSSIERS DES O.V.N.I.S. par Henry DURRANT. **Franco 48 F.** (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur «Le Livre Noir des Soucoupes Volantes»).

LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES par Jacques LOB et Robert GIGI. **Franco 46 F.** (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).

Un nouvel album de bandes dessinées et photos «OVNI, DIMENSION AUTRE» par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres des cas importants dont notre revue a traités. **Franco 46 F.**

CEUX VENUS D'AILLEURS, par Jacques LOB et Robert GIGI. **Franco 46 F.** C'est la suite en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.

LA SCIENCE FACE AUX EXTRA-TERRESTRES, par J.C. BOURRET. **Franco 47 F.**

CONNAITRE LES ETOILES EN 10 LECONS ET TOUT POUR OBSERVER LE CIEL, par P. KOHLER. **Franco 47 F.**

CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME, par Pierre VIEROUDY. **Franco 60 F.**

LA MEMOIRE DES OVNI par Jean BASTIDE. **Franco 63 F.**

OVNI, LA FIN DU SECRET, par R. ROUSSEL. **Franco 60 F.**

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES, par Aimé MICHEL. **Franco 62 F.**

Réédition d'un ouvrage très recherché complété par un chapitre «vingt ans après».

LES OVNIS : MYTHE OU REALITE ? par J. ALLEN HYNEK. **Franco 19 F.** C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.

LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES, par Jean-Claude BOURRET. **Franco 44 F.** Il s'agit des interviews de la fameuse émission de «France-Inter» «Pas de panique», plus celles, inédites d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

LE NOUVEAU DEFI DES OVNI, par J.C. BOURRET. **Franco 46 F.** Les rapports des gendarmes, plus des textes de C. POHER, P. Guérin, et J.P. Petit.

A LA RECHERCHE DES OVNI par J. SCORNAUX et Ch. PIENS. Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'oeuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente. **Franco 20 F.**

SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES, par Bertrand MEHEUST. **Franco 75 F.** Ouvrage d'un vif intérêt, dans lequel l'auteur situe le problème à son plus haut niveau intellectuel.

FACE AUX EXTRA-TERRESTRES par Ch. GARREAU et R. LAVIER (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vols permanents des OVNIS). **Franco 17 F.**

LES SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE, par Franck EDWARDS. Il s'agit d'une réédition d'un ouvrage digne d'intérêt, d'un journaliste des U.S.A., aujourd'hui décédé. **Franco 46 F.**

DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI par la Société Belge d'études de phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD. Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles. **Franco 59 F.**

LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST par Lon HOBANA et J. WEVERBERGH. **Franco 54 F.**

LES ETRANGERS DE L'ESPACE par Donal E. KEYHOE. **Franco 43 F.**

PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRA-TERRESTRES par Henry DURRANT. **Franco 48 F.**

CHASSEURS D'O.V.N.I. par François GARDES. **Tout au long de ses 300 pages l'intérêt de l'ouvrage ne faiblit jamais.** Il évite les énumérations fastidieuses, les affirmations péremptives, un scepticisme léger flotte entre les lignes. Un livre qui a oublié d'être ennuyeux, que l'on lit avec plaisir et c'est rare qui pose beaucoup de questions, ce qui en fait l'intérêt. **Franco 49 F.**

ALERTE GENERALE OVNI, par Léonard STRINGFIELD. **Franco 46 F.** Une significative et importante analyse de cet ouvrage a paru dans LDLN de Mars 1979. Une lecture à ne pas manquer.

LES OVNI DU PASSE, par Ch. PIENS. **Franco 18 F.** Cet ouvrage, de notre Déléguée pour la partie de la Belgique Wallonne est à nouveau disponible, après une interruption:

OVNI : LE PREMIER DOSSIER COMPLET DES RENCONTRES RAPPROCHEES EN FRANCE par M. FIGUET ET J.L. RUCHON, ouvrage de 750 pages. **Franco 107 F.**

OVNI : L'ARMEE PARLE par J.C. BOURRET. **Franco 52 F.**

AUX LIMITES DE LA REALITE, par J. VALLEE et A. HYNEK. **Franco 59 F.**

LES HUMANOIDES, par Jean FERGUSON. **Franco 78 F.** (Cet ouvrage, qui vient du Canada a été analysé dans LDLN de mai 1979 pages 31 et 32 ; le délai d'envoi peut aller jusqu'à six mois pour cet ouvrage).

LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES OU LA GRANDE PARODIE, par Jean ROBIN **Franco 56 F.**

LES APPARITIONS D'HUMANOIDES par Eric ZURCHER. **Franco 56 F.**

LES SOUCOUPES VOLANTES : LE GRAND REFUS ? par l'équipe G.A.B.R.I.E.L. **Franco 63 F.**

CES MYSTERIEUX OVNI, par Antonio RIBERA. **Franco 58 F.**

LES 12 MYSTERIEUX TRIANGLES DE LA MORT. DES BERMUDES AU JAPON. **Franco 63 F.**

LE NOEUD GORDIEN OU LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES OVNI par Th. PINVDINC. **Franco 60 F.**

GUIDE DU CHASSEUR DE PHENOMENES OVNI, par Ch. DE ZAN. **Franco 52 F.**

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprimux, St-Etienne - Dépôt légal 1er trimestre 1980..